

ÉTUDE

METIERS ET PARCOURS D'EMPLOI DANS LE SPECTACLE VIVANT

cpnef:sv / Afdas.

Conception et réalisation :	CPNEF-SV Commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant
	Audiens Groupe de protection sociale dédié au monde de la culture, de la communication et des médias
Edition :	Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant

Sommaire

Preambule	3
Champ et nature générale des indicateurs	4
Précautions et avertissements sur les indicateurs relatifs aux métiers et aux parcours d'emplois des salariés du spectacle vivant	6
Première partie : l'offre d'emploi	9
-1 Composition de l'emploi	10
-2 Profils des emplois	12
/-3 La pluriactivité	21
I-4 Secteurs d'emplois et types d'employeurs	24
Deuxième partie : le volume d'emploi -1 Volume d'emploi par métier	
-2 Volume d'emploi par salarié	
-3 Volume d'emploi dans les secteurs culturels connexes	
Troisième partie : les revenus salariaux	46
-1 Rémunérations salariales dans le spectacle vivant	47
II-2 Revenus complémentaires des salariés du spectacle vivant qui exercent également dans les secteurs culturels connexes	49
Points clés	54

Préambule

L'approche métiers : des indicateurs inédits

Ce zoom thématique propose une approche statistique inédite permettant de connaître les métiers exercés par les salariés du spectacle vivant.

Pour la première fois, l'Observatoire prospectif des métiers du spectacle vivant a exploité les données sociales collectées par Audiens à partir des intitulés d'emplois, et non plus de catégories générales¹.

Il s'agit donc d'un document d'étape, qui sera progressivement enrichi de nouveaux indicateurs de façon à décrire le plus finement possible la diversité des situations professionnelles des salariés du spectacle vivant.

¹ Audiens utilise trois catégories professionnelles de référence : artistes interprètes, personnels cadres et personnels non cadres.

Champ et nature générale des indicateurs

Les indicateurs concernant les employeurs et les emplois du spectacle vivant sont issus de l'exploitation des fichiers d'Audiens, source administrative centralisant les déclarations nominatives de salaires des entreprises pour la retraite complémentaire (Audiens Retraite Arrco et Audiens Retraite Agirc).

Cette source a été retenue pour son champ de compétences qui est le plus complet et le plus précis dans sa capacité à segmenter les employeurs et les salariés du point de vue de leur forme d'emploi (CDI, CDD et CDDU) et de leurs catégories d'emploi (artiste, cadre, non cadre).

De plus cette source permet d'inclure les données transmises par le CNCS/Guso relatives aux employeurs qui n'ont pas pour activité principale le spectacle vivant.

Les employeurs du spectacle vivant

Les "employeurs du spectacle vivant" sont les unités juridiques² qui ont développé des activités de spectacle vivant à titre principal ou secondaire.

Deux grandes catégories d'employeurs sont distinguées en fonction de leur activité principale :

1. Les employeurs du secteur professionnel du spectacle vivant, notés «secteur professionnel»

Cette catégorie regroupe les employeurs qui ont le spectacle vivant pour activité principale (production, diffusion, exploitation de salles et prestations de services techniques).

Dans le tableau de bord statistique, l'activité principale de l'employeur est déterminée par une combinaison de critères³ : convention collective nationale appliquée⁴, code de la NAF⁵, déclarations au moment de l'adhésion à Audiens, adhésion à une organisation patronale du spectacle vivant.

Les employeurs qui ont le spectacle vivant pour activité principale sont répartis en trois catégories, appelées par commodité :

- le « spectacle vivant public⁶ » ;
- le « spectacle vivant privé ⁷»;
- le « spectacle vivant prestation »8.

² Selon l'INSEE, l'unité légale employeur est une entité juridique de droit public ou privé, qui peut être une personne morale ou une personne physique.

³ Voir dans l'annexe n°1 du tableau de bord sur l'emploi en 2015 le paragraphe « repérage des employeurs ».

⁴ Les conventions collectives nationales retenues, correspondant aux trois branches composant le secteur du spectacle vivant, sont : CCN entreprises artistiques et culturelles, CCN entreprises privées du spectacle vivant, CCN entreprises techniques au service de la création et de l'événement.

⁵ Les trois codes de la nomenclature des activités françaises de l'INSSE retenus sont : 90.01Z, 90.02Z et 90.04Z.

⁶ Inclut notamment les employeurs relevant de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles, les théâtres nationaux et les structures en régies directes. Les établissements d'enseignement ou de formation ne sont pas inclus. Ce périmètre élargit et les exclusions expliquent les écarts observés avec le rapport de branche de la CCN entreprises artistiques et culturelles.

⁷ Inclut notamment les employeurs relevant de la convention collective nationale des entreprises privées du spectacle vivant.

⁸ Inclut notamment les employeurs relevant de la convention collective nationale des entreprises techniques au service de la création et de l'événement. Ces indicateurs différent de ceux du rapport de branche relatif au secteur spectacle vivant et de l'événement, fournis par Audiens qui portent sur un panel d'entreprises dont le périmètre d'appartenance au secteur spectacle vivant a été affiné.

Les employeurs développant une activité de spectacle vivant à titre non principal, notés «hors secteur»

Cette catégorie recouvre le champ du Guso (Guichet unique du spectacle⁹). Il inclut toute personne physique (particulier, commerçant, profession libérale...) et toute personne morale de droit privé (association, entreprise, organisme de formation, comité d'entreprise, hôtel, restaurant...) ou de droit public (collectivité territoriale, établissement public, service de l'Etat...) qui :

- n'ont pas pour activité principale ou pour objet l'exploitation de lieux de spectacles, de parcs de loisirs ou d'attraction, la production ou la diffusion de spectacles ;
- emploient sous contrat à durée déterminée des artistes du spectacle (article L7121-2 du code du travail) ou des techniciens qui concourent au spectacle vivant.

A noter:

- Les employeurs peuvent changer d'activité et donc de catégorie de rattachement d'une année sur l'autre. Afin de maintenir un périmètre sectoriel constant, l'exploitation statistique s'effectue à partir de la dernière activité enregistrée.
- L'unité de gestion est l'établissement, et non l'entreprise (qui peut regrouper plusieurs établissements) ; cependant, le mot « entreprise » sera conservé par commodité.

Ne sont pas comptabilisés dans les indicateurs présentés ci-après :

- les entreprises de la branche audiovisuel—cinéma,
- les établissements d'enseignement et de formation professionnelle,
- les parcs de loisirs ou d'attraction.

Précision concernant les DOM-TOM

En matière de retraite complémentaire, des institutions sont spécifiquement désignées pour les entreprises situées dans les départements d'outre-mer (DOM) et les territoires d'Outre-Mer (TOM). En ce qui concerne les salariés en CDDU résidant en métropole et faisant une prestation dans des entreprises domiciliées en Outre-Mer, ils doivent être déclarés auprès d'Audiens. Pour cette raison, Audiens récupère dans ses bases une partie de l'activité des entreprises des DOM-TOM (salariés CDDU résidant en métropole).

Par contre Audiens ne dispose pas des déclarations pour les salariés en CDDU résidant dans les DOM-TOM. En ce qui concerne les salariés en CDI et CDD (hors CDDU), quelques entreprises des DOM-TOM déclarent de façon marginale leur personnel à Audiens.

Les salariés du spectacle vivant

Salariés comptabilisés

Les « salariés du spectacle vivant » sont les individus ayant concouru à la réalisation d'un spectacle vivant sur l'année considérée, cette activité ayant donné lieu à une contractualisation d'emploi avec un employeur, quelle que soit la durée de l'emploi et le type de contrat de travail (CDI, CDD et CDDU). Tous les domaines d'activités du spectacle vivant sont concernés : artistiques, techniques et administratifs.

Salariés non comptabilisés

Les salariés permanents (CDI et CDD) des structures suivantes ne sont pas comptabilisés dans les indicateurs : la Comédie française, la Cité de la musique Philharmonie, l'Opéra de Paris, 6 Opéras et 1 Orchestre en région, une vingtaine d'établissements publics et une vingtaine de théâtres en régie créés depuis 1978, certains Zéniths et cabarets, ou encore des prestataires de services techniques du spectacle vivant.

Les salariés permanents de ces structures ne sont pas pris en compte du fait qu'elles ont leur propre régime de retraite, ou qu'elles cotisent à l'IRCANTEC ou encore pour des raisons historiques.

Leurs salariés intermittents (CDDU) sont quant à eux pris en compte.

⁹ Voir l'annexe n°2 du tableau de bord sur l'emploi en 2015.

Précautions et avertissements sur les indicateurs relatifs aux métiers et aux parcours d'emplois des salariés du spectacle vivant

Une nouvelle approche

Les indicateurs présentés complètent le tableau de bord statistique de l'emploi, édité annuellement par l'Observatoire prospectif des métiers du spectacle vivant à partir des fichiers d'Audiens, où les effectifs de salariés sont classés dans trois catégories professionnelles générales :

- les artistes interprètes / non cadres ;
- le personnel cadre (artistique, technique et administratif);
- le personnel non cadre (technique et administratif).

Ce zoom thématique propose donc une approche totalement inédite, qui permet de connaître les métiers exercés : pour la première fois, les données sociales collectées par Audiens sont exploitées à partir de l'intitulé d'emploi qui renseigne sur la nature du travail effectué.

Représentativité des indicateurs

En 2015, concernant le secteur du spectacle vivant, 63% des déclarations des employeurs sont exploitables. Ce sont principalement les très petites structures qui ne sont pas prises en compte, et cet échantillon représente 91% de l'activité – appréhendée en volume de masse salariale.

	En nombre d'employeurs	En masse salariale	En effectifs
Spectacle vivant public	81%	95%	89%
Spectacle vivant privé	50%	84%	76%
Spectacle vivant prestation	82%	95%	92%
Total secteur professionnel	63%	91%	84%

Concernant le hors secteur professionnel correspondant au champ du Guso, 100 % des déclarations sont exploitables.

Nomenclature des emplois de référence

La nomenclature des emplois prise en référence est le résultat d'un rapprochement de la classification de la CPNEF-SV¹⁰ et de celle d'Audiens, élaborée à partir des déclarations employeurs.

Du fait d'un très grand nombre d'intitulés d'emploi différents, aux effectifs variables, seuls les principaux ont été retenus pour effectuer les traitements statistiques c'est-à-dire les emplois emblématiques exercés par un nombre suffisant de professionnels. Les emplois voisins ou connexes ont été rattachés aux emplois principaux.

Par exemples:

apprenti, assistant...

- l'intitulé d'emploi « artiste dramatique » a été retenu, auquel ont été rattachés les emplois de « comédien », « acteur », « mime », « marionnettiste », « conteur », « imitateur »...

- l'intitulé d'emploi de « machiniste » a été retenu, auquel ont été rattachés les emplois de « chef machiniste », « assistant machiniste »...

Les intitulés d'emplois déclarés qui visent une double qualification ont été rattachés au premier intitulé. Par exemple, « le technicien son – lumière » est rattaché au « technicien son ». Les intitulés d'emplois déclarés de façon imprécise par les employeurs sont classés dans : « autres emplois ou non renseignés ». Par exemples : intermittent, coordinateur, chef, régisseur, agent,

¹⁰ La classification des emplois de la CPNEF-SV est fondée sur les listes d'emplois des conventions collectives et ses travaux d'harmonisation des nomenclatures conduits en 2000, puis révisés pour simplification à usage statistique.

Les indicateurs des trois parties de cette étude portent sur un échantillon de 190 429 salariés¹¹ ayant exercé en 2015 dans le spectacle vivant (secteur professionnel et hors secteur professionnel¹²), sur un total de 217 857 salariés¹³.

Ce différentiel de près de 27 400 salariés s'explique par le fait que seulement 63 % des employeurs du secteur professionnel ont utilisé le mode de déclaration permettant de connaître la nature des emplois exercés en 2015.

Cependant 84 % des effectifs sont pris en compte (nombre de personnes engagées, indépendamment de leur durée de travail), ce qui atteste de la validité de l'échantillon.

Selon la situation professionnelle des salariés, la durée d'emploi peut varier fortement, allant du temps plein annuel à des engagements très courts.

¹¹ Personnes physiques.

¹² Cf préambule de présentation page 4.

¹³ Tableau de bord statistique, première partie Les employeurs et l'emploi, OPMQC-SV / Audiens 2015.

Première partie

L'offre d'emploi

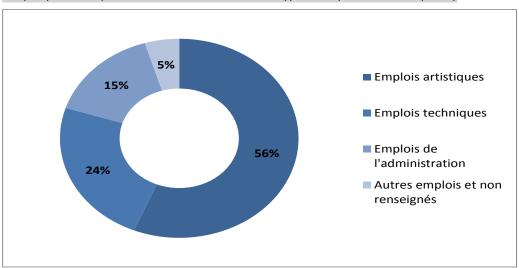
I-1 Composition de l'emploi

Les artistes interprètes constituent le cœur de l'emploi dans le spectacle vivant

Parmi les 190 429 salariés comptabilisés en 2015 dans le secteur professionnel¹⁴ et en dehors¹⁵, et quel que soit le contrat de travail (salariat permanent et intermittent) et la nature de l'emploi (cadre et non cadre):

- 56 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans des emplois artistiques¹⁶ (soit 115 423 personnes),
- 24 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans des emplois techniques (soit 48 815 personnes),
- 15 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans des emplois administratifs (soit 31 625 personnes),

Ainsi, plus d'un salarié sur deux a exercé en tant qu'artiste interprète et un quart des salariés en tant que technicien en 2015.



Graphique 1 : Répartition des effectifs selon le type d'emplois en 2015 (en %)

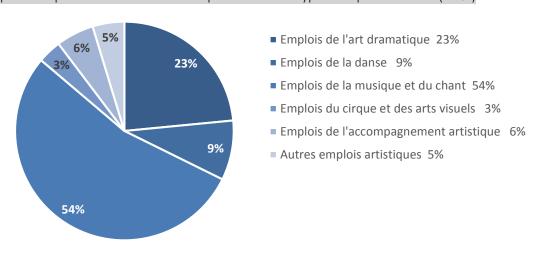
¹⁴ Relevant du spectacle vivant public, du spectacle vivant privé et de la prestation de services techniques du spectacle vivant.

¹⁵ Relevant du champ du Guso.

¹⁶ La pluriactivité (une même personne peut, par exemple, avoir exercé un emploi artistique et un emploi technique) explique la différence avec les indicateurs publiés dans le Tableau de bord statistique de l'emploi, qui comptabilise 46 % d'artistes en 2015.

Parmi les 115 423 artistes interprètes du spectacle vivant comptabilisés en 2015 dans le secteur professionnel et en dehors, et quel que soit le contrat de travail et la nature de l'emploi17 : 54 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans le domaine de la musique et du chant, 23 % dans l'art dramatique et 9 % dans la danse.

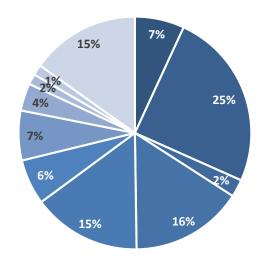
Graphique 2 : Répartition des artistes interprètes selon le type d'emplois en 2015 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

Parmi les 48 815 techniciens du spectacle vivant comptabilisés en 2015 dans le secteur professionnel et en dehors18, et quel que soit le contrat de travail et la nature de l'emploi : 25 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans le domaine de la scène et de la machinerie, 16 % dans le domaine de la lumière et de l'électricité et 15 % dans le son.

Graphique 3 : Répartition des techniciens selon le type d'emplois en 2015 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

- Emplois de la direction technique 7%
- Emplois de la scène et de la machinerie 25%
- Emplois des accessoires et des effets spéciaux 2%
- Emplois de la lumière et de l'électricité 16%
- Emplois du son 15 %
- Emplois de la vidéo et du multimédia 6%
- Emplois du décors 7%
- Emplois du costume 4%
- Emplois de la coiffure, du maquillage et des masques 2%
- Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment 1%
- Autres emplois techniques ou non précisés 15%

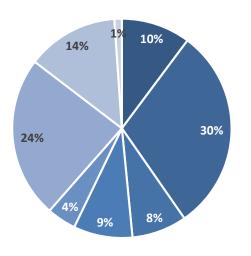
10

¹⁷ Cf tableau n°1

¹⁸ Cf tableau n°2

Parmi les 31 625 personnels administratifs du spectacle vivant comptabilisés en 2015 dans le secteur professionnel et en dehors19, et quel que soit le contrat de travail et la nature de l'emploi, 30 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans le domaine de la production diffusion, 24 % dans l'accueil et 14 % dans les services généraux.

Graphique 4: Répartition des personnels administratifs selon le type d'emplois en 2015 (en %)



- Emplois de la direction de structure 10%
- Emplois de la production diffusion 30%
- Emplois de la commercialisation, billetterie 8%
- Emplois de la communication 9%
- Emplois de l'action culturelle et des relations avec le public 4%
- Emplois de l'accueil 24%
- Emplois administratifs des services généraux 14%
- Autres emplois de l'administration générale 1%

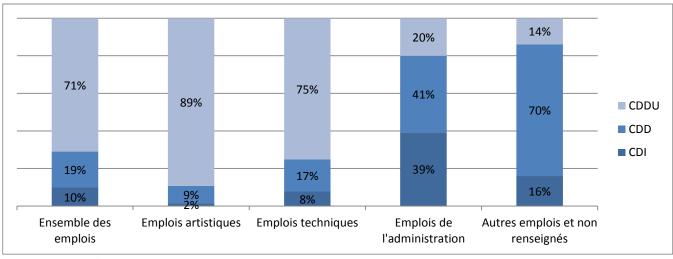
Source: Audiens / OPMQC-SV

Le type de contrat de travail varie selon le métier exercé

La généralisation du salariat intermittent en CDDU pour les emplois artistiques et techniques est confirmée, liée au fonctionnement par projets, tandis que le salariat permanent en CDI/CDD est la forme d'emploi majoritaire pour les personnels administratifs :

- 89 % des emplois artistiques s'exercent en salariat intermittents (CDDU),
- 75 % des emplois techniques s'exercent en salariat intermittents (CDDU),
- 80 % des emplois administratifs s'exercent en salariat permanent (39 % en CDI et 41 % en CDD).

Graphique 5 : Répartition des effectifs selon le type d'emploi et le contrat de travail en 2015 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

11

¹⁹ Cf tableau n°3

I-2 Profils des emplois

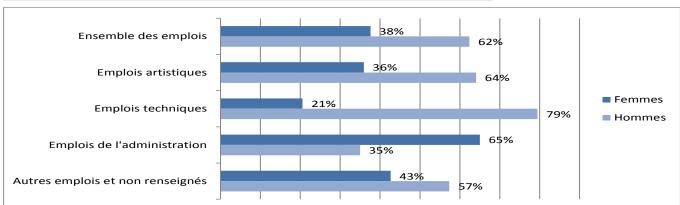
Des métiers principalement exercés par les hommes

62 % des emplois du spectacle vivant sont exercés par des hommes (soit 118 811 personnes physiques) et 38 % des emplois par des femmes (soit 71 618).

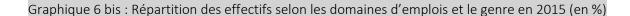
Cette répartition hommes/femmes globale cache cependant de fortes disparités selon les activités, les domaines et les emplois (graphiques 6 et tableaux 1, 2 et 3). Ainsi, 79 % des emplois techniques et 64 % des emplois artistiques sont exercés par des hommes, tandis que 65 % des emplois administratifs sont exercés par des femmes.

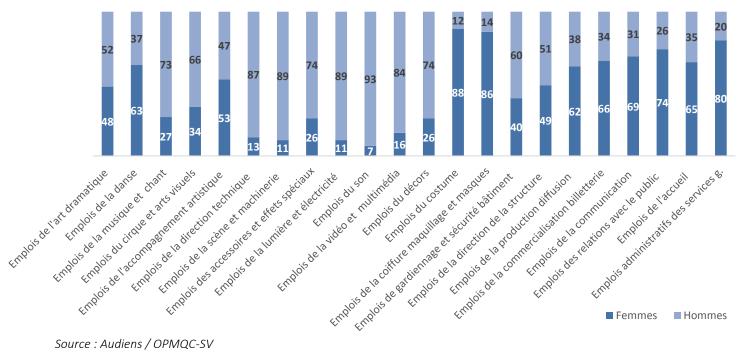
Au niveau des domaines, on retrouve la division sexuée déjà observée dans d'autres études, qui montre la forte féminisation notamment de la danse, l'accompagnement artistique (qui inclut les interventions et l'enseignement artistiques), le costume, le maquillage, et certaines spécialités du décor et des accessoires.

Les femmes sont majoritaires dans les emplois administratifs, à l'exception de ceux de directeur de structure et de programmateur artistique.



Graphique 6: Répartition des effectifs selon les activités et le genre en 2015 (en %)





Des métiers fortement exercés par les jeunes

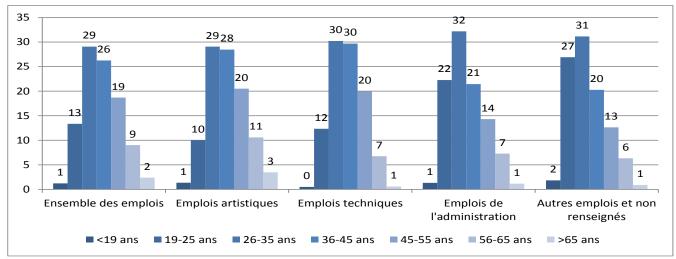
Quelle que soit l'activité (artistique, technique ou administrative), la majorité des salariés a entre 26 et 35 ans.

Dans les activités artistiques et techniques, on observe une répartition des effectifs par âges assez similaire, excepté une part plus importante de plus de 55 ans chez les artistes (14%) que chez les techniciens (8%).

Les activités administratives se distinguent et concernent des effectifs plus jeunes :

- les moins de 36 ans représentent 56 % des emplois de l'administration, contre 40 % des artistes et 43 % des techniciens
- les 46 ans et plus représentent 23 % des emplois de l'administration, contre 35 % des artistes et 27 % des techniciens

La part d'emploi « autres et non renseignés » est particulièrement élevé chez les jeunes de 19 à 25 ans, et de 26 à 35 ans. L'un des facteurs explicatifs est que cette catégorie intègre les apprentis et les emplois aidés²⁰, ainsi que des emplois polyvalents et/ou peu qualifiés²¹ plutôt occupés en début de vie active.



Graphique 7: Répartition des effectifs selon le type d'activités et l'âge en 2015 (en %)

Source: Audiens / OPMQC-SV

Les tableaux pages suivantes détaillent pour chaque emploi, le profil des salariés (genre et âge) et le type de contrat de travail par emploi. Ces indicateurs montrent que l'emploi exercé, de par son niveau de qualification et de spécialisation requis, génère de fortes variations sur les situations professionnelles des salariés.

²⁰ L'intitulé d'emploi n'est alors pas précisé.

²¹ Déclarés sans précision comme « assistant », « aide », « manutentionnaire »...

La part des femmes diminue nettement dans tous les emplois passé 35 ans

La répartition selon le genre et les tranches d'âges permet d'apprécier la présence des femmes sur le marché du travail dans le spectacle vivant et leur possibilité de carrière sur la durée.

Globalement, la proportion de femmes se réduit fortement au fil du temps : si elles représentent plus de la moitié des emplois des « 18 ans et moins » (53 %), elles ne représentent que 30% des effectifs des emplois des « 56 ans à 65 ans ». *Tableau A*.

Néanmoins si la proportion de femmes est en constante baisse, elle masque une rupture qui s'opère vers la trentaine pour les femmes et la quarantaine pour les hommes. En effet, l'ensemble des effectifs augmente très fortement dans les tranches d'âges les plus jeunes, quelles que soient les emplois exercés (artistiques, techniques ou administratifs). Puis passé 36 ans, les effectifs féminins diminuent nettement dans tous les emplois, alors que les effectifs masculins continuent d'augmenter pour décroitre plus tardivement passés 46 ans (hormis pour les emplois administratifs), *Tableau B page suivante*.

Tableau A: Répartition de la part des femmes dans les activités selon l'âge en 2015 (en %)

	18 ans	19 à	26 à	36 à	46 à	56 à	+ de 65	TOTAL
	et -	25 ans	35 ans	45 ans	55 ans	65 ans	ans	TOTAL
Ensemble des emplois	53%	46%	43%	34%	32%	30%	24%	38%
Emplois artistiques	56%	44%	42%	35%	32%	26%	21%	36%
Emplois techniques	15%	22%	25%	17%	18%	20%	32%	21%
Emplois de l'administration	67%	67%	70%	61%	61%	58%	50%	65%

Tableau B : Effectifs dans les emplois par genre selon l'âge en 2015

	18 ans e	et moins	19 à 2	25 ans	26 à 3	35 ans	36 à 4	15 ans	46 à 5	55 ans	56 à 6	55 ans	plus de	e 65 ans
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Ensemble des emplois du spectacle vivant	1 224	1 086	11 706	13 719	23 865	31 524	17 124	32 887	11 523	24 065	5 074	12 064	1 092	3 448
Emplois artistiques	831	666	4 874	6 304	13 595	18 820	11 098	20 659	7 206	15 650	3 047	8 763	807	3 076
Emplois de l'art dramatique	148	143	1 184	1 053	4 845	3 871	4 350	4 872	2 651	3 748	1 336	2 053	384	672
Emplois de la danse	189	118	1 484	748	2 985	1 625	1 777	1 094	714	536	261	182	35	32
Emplois de la musique et du chant	435	356	1 809	4 061	5 979	13 080	5 347	14 985	3 892	11 485	1 374	6 507	314	2 278
Emplois du cirque et des arts visuels	18	18	187	300	677	989	432	902	198	533	81	250	_	71
Emplois de l'accompagnement artistique	30	27	552	365	1 232	941	1 027	1 006	717	680	338	365	94	100
Autres emplois artistiques	22	15	212	307	829	1 191	610	1 187	376	864	123	410	22	99
Emplois techniques	35	206	1 327	4 693	3 667	11 089	2 497	12 002	1 769	7 952	656	2 637	92	193
Emplois de la direction technique	0	_	41	94	238	851	222	1 613	128	1 361	52	527	_	20
Emplois de la scène et de la machinerie	9	81	324	2 226	949	5 049	483	5 223	193	3 224	45	713	_	28
Emplois des accessoires et des effets spéciaux	_	7	53	123	188	370	137	409	78	276	19	136	_	28
Emplois de la lumière et de l'électricité	_	27	199	993	576	3 184	358	3 555	155	2 056	38	551	_	27
Emplois du son	_	17	156	1 114	359	3 622	182	3 476	72	1 838	16	431	0	26
Emplois de la vidéo et du multimédia	0	6	99	351	323	1 340	220	1 377	111	693	23	170	_	8
Emplois du décors	_	13	122	281	491	923	382	1 191	262	993	74	415	_	21
Emplois du costume	_	_	246	52	776	89	577	73	586	100	266	27	38	9
Emplois de la coiffure, maquillage et masques	_	0	102	10	337	33	226	54	198	41	60	10	21	_
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment	6	10	83	136	52	131	88	175	125	125	68	71	12	8
Autres emplois techniques ou non précisés	7	54	257	1 148	728	2 897	438	3 144	224	1 849	65	493	7	39
Emplois de l'administration	283	137	4 750	2 294	7 101	3 083	4 143	2 638	2 755	1 769	1 341	961	184	186
Emplois de la direction de structure	_	0	34	19	449	222	508	487	379	470	251	408	42	102
Emplois de la production diffusion	9	_	650	270	2 620	1 196	1 681	1 202	890	747	336	300	24	33
Emplois de la commercialisation, billetterie	14	9	520	214	668	310	302	211	187	111	69	48	12	7
Emplois de la communication	13	_	426	201	865	332	359	206	200	109	99	47	14	_
Emplois de l'action culturelle et des relations avec le														
public	0	-	149	41	561	162	224	104	88	35	36	18	-	_
Emplois de l'accueil	240	114	2 797	1 478	1 248	706	379	238	273	149	168	48	50	15
Emplois administratifs des services généraux	6	0	451	156	1 102	284	778	215	784	147	394	98	40	13
Autres emplois de l'administration générale	_		18	6	83	35	40	41	33	38	24	24	_	11

Profil des emplois artistiques (tableau 1 page suivante)

Sur l'ensemble des 190 429 salariés comptabilisés, 115 423 ont exercé au moins une fois dans des emplois artistiques en 2015, soit 56 % des effectifs. Les principaux domaines d'emplois artistiques sont la musique et le chant (71 923 salariés ont exercé au moins une fois un emploi du domaine), et l'art dramatique (31 312 salariés ont exercé au moins une fois un emploi du domaine).

Les emplois artistiques les plus masculins sont les chefs d'orchestres, les arrangeurs musicaux, les artistes visuels et les artistes de cirque.

Les emplois artistiques les plus féminins sont les chorégraphes, les danseurs et les répétiteurs.

Les emplois artistiques les plus jeunes sont les figurants, les danseurs et les animateurs/intervenants. Les emplois artistiques les plus âgés sont les chefs d'orchestres et les maîtres de ballet.

Profil des emplois techniques (tableau 2 ci-après)

Sur l'ensemble des 190 429 salariés comptabilisés, 48 815 ont exercé au moins une fois dans des emplois techniques, soit 24 % des effectifs. Les principaux domaines d'emplois techniques sont la scène/machinerie (18 548 salariés ont exercé au moins une fois un emploi du domaine), et la lumière/électricité (11 722 salariés ont exercé au moins une fois un emploi du domaine).

Les emplois techniques les plus masculins sont les techniciens de structures, les rigger, les métiers du son (concepteurs, régisseurs, techniciens), les machinistes et les directeurs techniques. Les emplois techniques les plus féminins sont les métiers du costume (habilleurs, costumiers, tailleurs...), les maquilleurs et les accessoiristes.

Les emplois techniques les plus jeunes sont les gardiens et personnels d'entretiens des locaux, les machinistes, les techniciens du bureau d'étude, les teinturiers, les techniciens lumière et les techniciens son.

Les emplois techniques les plus âgés sont les directeurs techniques et les concepteurs lumières.

Profil des emplois administratifs (tableau 3 ci-après)

Sur l'ensemble des 190 429 salariés comptabilisés, 31 625 ont exercé au moins une fois dans des emplois administratifs, soit 15 % des effectifs. Les principaux domaines d'emplois administratifs sont la production/diffusion (9 961 salariés ont exercé au moins une fois un emploi du domaine), et l'accueil (7 903 salariés ont exercé au moins une fois un emploi du domaine).

Les emplois administratifs les plus masculins sont les directeurs de la structure et les programmateurs artistiques.

Les emplois administratifs les plus féminins sont les personnels des services généraux (RH, comptables, agents administratifs...), les responsables des relations avec le public, les directeurs et chargés de communication, les agents de billetterie et les secrétaires générales de la structure.

Les emplois administratifs les plus jeunes sont les hôtes et attachés à l'accueil, et les agents de billetterie.

Les emplois administratifs les plus âgés sont les directeurs de structure, les responsables administratifs et financiers et programmateurs artistiques.

Tableau 1 : Répartition de l'emploi artistique, selon le genre, l'âge et le type de contrat (en %)

	Effectifs totaux dédoublonnés	Femmes Hommes	< 19 19-25 26-35 36-45 46-55 56-65 65 ans ans ans ans ans ans
Ensemble des emplois*	190 429	38 62	1 13 29 26 19 9 2 71 10
Emplois artistiques *	115 423	36 64	1 10 28 28 20 10 3
Emplois de l'art dramatique *	31 312	48 52	1 7 28 29 20 11 3
Metteur en scène - Dramaturges	7 005	51 49	3 25 33 25 13 2 97
Artiste dramatique	27 786	48 52	1 7 29 30 20 10 3
Figurant	1 513	44 56	10 19 28 20 14 7 4
Autres emplois art dramatique	18	22 78	11 11 28 22 17 11 100
Emplois de la danse *	11 784	63 37	3 19 39 24 11 41 93
Chorégraphe	1 139	64 36	5 24 35 24 11 1
Maître de ballet	29	52 48	10 45 21 17 7 53 43
Danseur	11 369	63 37	3 20 40 24 10 3
Autres emplois art chorégraphique	22	45 55	5 41 45 5 5
Emplois de la musique et du chant *	71 923	27 73	1 8 27 28 21 11 4 95
Chef d'orchestre	920	11 89	2 12 28 31 19 8 95
Arrangeur musical	81	11 89	2 20 35 31 10 2 96
Musicien	60 398	22 78	8 27 29 21 11 3
Chef de chœurs	771	48 52	2 25 28 27 15 3 90
Chanteur	17 228	48 52	3 6 25 28 23 11 3 98
Autres emplois de la musique et du chant	1 582	41 59	5 27 29 22 12 4
Emplois du cirque et des arts visuels *	4 663	34 66	1 10 36 29 16 7 2 91
Artiste de cirque	3 191	39 61	1 11 40 30 13 51 97
Artiste visuel	1 385	26 74	1 7 24 30 21 13 4 96
Autres emplois des arts du cirque et arts visuels	306	13 87	17 37 20 20 6 11 18 70
Emplois de l'accompagnement artistique *	7 474	53 47	1 12 29 27 19 9 3 11 6 83
Transcripteur	4	50 50	25 50 25 50
Répétiteur	394	62 38	1 9 28 34 19 8 1 70 6
Animateur - Intervenant	3 789	54 46	1 18 31 26 15 7 2 11 5 84
Enseignant artistique	3 181	54 46	6 26 29 24 13 3 17 92
Autres emplois de l'accompagnement artistique	373	43 57	8 30 25 19 11 7 66
Autres emplois artistiques	6 268	35 65	1 8 32 29 20 9 2 94

^{*} Total Dédoublonné

Tableau 2 : Répartition de l'emploi technique, selon le genre, l'âge et le type de contrat (en %)

	Effectifs totaux dédoublonnés	Femmes Hommes	< 19 19- ans an		36-45 46-55 ans ans	56-65 65 ans ans	CDDU CDI
Ensemble des emplois*	190 429	38 62	1 13	29	26	19 9 2	71
Emplois techniques *	48 815	21 79	12	30	30	20 7 1	75
Emplois de la direction technique *	5 153	13 87	3 21		36	29 11	71
Directeur technique	932	10 90	1 12	29	37	20 1	40 49
Régisseur général	4 038	13 87	2 22		37	28 10	82
Responsable logistique	148	36 64	1 9	30	37	18 5 1	31 32
Autres emplois de la direction technique	303	19 81	9	27	34	22 6	44 30
Emplois de la scène et de la machinerie *	18 548	11 89	14	32	31	18 4	87
Régisseur de scène, de plateau, de salle	4 542	14 86	5 2	28	36	24 6	88
Machiniste	15 792	10 90	1 15	33	30	18 4	89
Accrocheur - Rigger	973	5 95	4	35	40	19 2	86
Technicien de structure	1 581	4 96	10	31	36	20 3	93
Autres emplois de la scène, plateau, machinerie	11	45 55		45	27	18 9	18 9 73
Emplois des accessoires et des effets spéciaux *	1 827	26 74	10	31	30	19 8 2	54 3
Accessoiriste	612	51 49	11	32	29	21 6	89
Armurier	3	33 67		67		33	100
Technicien des effets spéciaux	1 218	14 86	9	30	30	19 10 2	37 1 6
Autres emplois accessoires, effets spéciaux	0						
Emplois de la lumière et de l'électricité *	11 722	11 89	10	32	33	19 5	87
Concepteur lumière	343	15 85	2 19	33	31	15 1	91
Régisseur lumière	5 422	14 86	7	32	35	20 5	90
Technicien lumière	8 903	11 89	11	33	34	17 4	90
Électricien	2 975	14 86	9	33	35	19 4	90
Autres emplois éclairage, électricité	79	13 87	1 5	39	32	20 3	90
Emplois du son *	11 311	7 93	11	35	32	17 4	88
Concepteur son	1 243	6 94	7	36	35	18 5	90
Régisseur son	5 079	7 93	7	36	35	17 4	91
Technicien son	8 943	6 94	12	36	32	16 3	90
Autres emplois du son	394	8 92	1 9	32	30	22 5	90

^{*} Total Dédoublonné

	Effectifs totaux		10			. >	
	dédoublonnés	Femmes Hommes	< 19 ans	19-25 26-35 ans ans		6-55 56-65 65 ans ans ans	CDDU CDI CDD
Emplois de la vidéo et du multimédia*	4 724	16 84	10	35	3	4 17 4	80 3 16
Concepteur image-vidéo	37	24 76	14	19	35	27 5	68 3 30
Régisseur audiovisuel, vidéo	718	17 83	6	37	3	38 16 2	91 45
Technicien vidéo - Projectionniste	3 529	15 85	10	35	3	17 4	82 315
Autres emplois multimédia	1 079	21 79	7	34	35	17 5 1	69 3 28
Emplois du décors *	5 176	26 74	8	27	30	24 9	81 5 14
Décorateur- Scénographe	2 010	37 63	6	29	31	25 9 1	89 29
Technicien du bureau d'étude	106	35 65	14	31	3	2 17 6	57 25 19
Menuisier constructeur	2 356	11 89	7	27	32	25 9	82 513
Tapissier	297	21 79	8	26	35	27 3	68 12 20
Serrurier	239	12 88	2 12	24	27	23 13	74 8 18
Sculpteur	145	44 56	12	30	24	23 10	82 3 16
Peintre décorateur	573	52 48	1 7	24	26	30 13	80 3 17
Autres emplois décor	94	23 77	21	20	28	24 6	68 1 31
Emplois du costume *	2 845	88 12	10	30	23	24 10 2	85 6 9
Concepteur de costumes	32	75 25	9	25	25	28 13	91 63
Costumier	1 554	89 11	8	32	24	23 10 2	91 36
Tailleur - Couturier	474	90 10	11	37	22	22 8	85 97
Teinturier	70	66 34	13	34	27	7 14 11	90 37
Habilleur	1 429	96 4	10	32	23	24 9 1	91 45
Linger - Magasinier	96	28 72	1 2	27	32	18 15 7	17 39 43
Autres emplois costume	36	78 22	6 1	.7 31		31 11 6	78 6 17
Emplois de la coiffure, du maquillage et des masques *	1 097	86 14	10	34	26	22 6 2	84 114
Coiffeur - Perruquier	347	76 24	7	33	26	25 7 2	83 315
Maquilleur	881	91 9	11	34	25	21 6 2	87 113
Autres emplois coiffure, maquillage	13	69 31	23	15	38	23	100
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment*	1 090	40 60	1 20	17	24	23 13 2	9 35 56
Gardien - Entretien	841	49 51	2 2		20	24 15 2	38 61
Agent de sécurité	249	8 92	1 8	28	38	20 5	38 24 38
Autres emplois techniques ou non précisés	11 350	15 85	1 12	32	32	2 18 5	78 6 16

^{*} Total Dédoublonné

Tableau 3 : Répartition de l'emploi administratif, selon le genre, l'âge et le type de contrat (en %)

	Effectifs totaux dédoublonnés	Femmes Hommes	< 19 19-25 26-35 36-45 46-55 56-65 65 ans ans ans ans ans	CDDU CDI CDD
Ensemble des emplois*	190 429	38 62	1 13 29 26 19 9 2	71 10 19
Emplois de l'administration *	31 625	65 35	1 22 32 21 14 7 1	20 39 41
Emplois de la direction de structure *	3 373	49 51	2 20 29 25 20 4	3 87 11
Directeur	1 174	31 69	1 10 28 28 26 7	3 93 5
Responsable administratif et financier	1 275	67 33	1 29 33 22 13 1	1 87 13
Secrétaire général	188	73 27	2 19 34 32 12 1	1 87 12
Autres emplois de la direction	789	41 59	3 20 25 24 21 7	6 78 16
Emplois de la production diffusion *	9 961	62 38	9 38 29 16 6 1	59 21 20
Administrateur de production - Administrateur de tournées	2 346	57 43	2 27 34 25 12 1	60 27 13
Chargé de production - Chargé de diffusion	7 607	65 35	11 42 28 14 4	63 17 20
Programmateur artistique	228	40 60	6 28 29 18 14 5	11 56 33
Autres emplois de la production, diffusion	226	68 32	31 33 17 13 6 1	6 41 53
Emplois de la commercialisation, billetterie *	2 682	66 34	1 27 36 19 11 41	1 45 54
Directeur commercial	252	50 50	5 35 31 21 6 2	1 86 13
Responsable billetterie	155	69 31	3 30 35 22 9	72 28
Agent de billetterie	1 470	73 27	1 36 38 14 8 2	1 29 70
Autres emplois commercialisation, billetterie	832	58 42	1 23 36 21 11 7 1	1 56 43
Emplois de la communication *	2 879	69 31	1 22 42 20 11 51	2 47 51
Directeur de la communication	446	75 25	1 30 34 23 12 1	90 9
Chargé de la communication	1 495	76 24	22 51 16 7 4	1 46 53
Autres emplois de la communication	977	55 45	1 31 33 19 11 41	4 31 65
Emplois de l'action culturelle et des relations avec le public *	1 428	74 26	13 51 23 9 4	1 52 47
Responsable des relations avec le public	164	77 23	1 28 45 15 10 1	85 15
Chargé des relations avec le public	1 210	75 25	15 54 20 7 3	1 48 52
Autres emplois de l'action culturelle	60	53 47	12 47 18 20 3	60 40
Emplois de l'accueil *	7 903	65 35	4 54 25 8 5 31	3 22 75
Responsable de l'accueil	240	56 44	24 33 20 15 7 1	4 51 45
Attaché à l'accueil	2 417	61 39	3 48 28 11 7 21	1 24 76
Hôte	5 361	68 32	5 58 23 6 4 31	4 20 76
Autres emplois de l'accueil	25	44 56	36 24 20 16 4	4 96
Emplois administratifs des services généraux	4 468	80 20	14 31 22 21 11 1	2 60 38
Autres emplois de l'administration générale	364	57 43	2 7 32 22 20 13 4	4 40 56

^{*} Total Dédoublonné

I-3 La pluriactivité

Etant donné les spécificités organisationnelles des activités de spectacle vivant qui fonctionnent par projets artistiques et génèrent de l'emploi discontinu, l'approche métier nécessite de tenir compte de la pluriactivité.

La pluriactivité est entendue ici comme le cumul d'emplois au sens de métiers différents, et non comme le cumul d'engagements.

Les indicateurs ci-dessous portent sur les personnes qui ont été déclarées dans plusieurs métiers différents. Les statistiques se limitent à la prise en compte des métiers principaux en 2015 (les deux métiers les plus rémunérateurs). Les autres métiers éventuellement exercés ne sont donc pas pris en compte dans cette approche.

Les effectifs portent sur les salariés du spectacle vivant permanents et intermittents, qui ont obtenu au moins un contrat de travail dans l'année, quelle que soit sa durée, dans le secteur professionnel et hors du secteur.

Les artistes interprètes ont des parcours professionnels moins diversifiés au sein du spectacle vivant que les techniciens et les personnels administratifs

Globalement, au sein de spectacle vivant, les techniciens sont plus pluriactifs que les artistes interprètes et les personnels administratifs : près de 30 % exercent plusieurs métiers (contre 25 % des artistes et 12 % des administratifs). Néanmoins la part de salariés pluriactifs varie fortement selon les domaines.

La mobilité professionnelle des artistes interprètes s'effectue massivement au sein de l'activité artistique : les artistes qui exercent principalement en tant qu'artistes, cumulent des métiers artistiques ou connexes (enseignement et accompagnement), et non des métiers relevant des activités techniques ou administratives.

Les techniciens et les personnels administratifs ont un spectre de mobilité professionnelle plus large : les techniciens qui exercent en tant que tel à titre principal peuvent également exercer en tant qu'artistes (principalement dans l'art dramatique et les musique/chant), tout comme les personnels administratifs.

La pluriactivité varie également selon le genre, les femmes étant moins mobiles professionnellement que les hommes :

- les femmes ont en moyenne 1,4 emploi (au sens de métier) et les hommes 1,6.
- les femmes ont en moyenne 1,9 employeur et les hommes 2,4
- les femmes ont en moyenne 2,1 situations d'emploi (employeurs/contrat/métiers) et les hommes 2,7.

La pluriactivité des artistes interprètes (tableau 4)

Les salariés qui exercent des emplois d'artistes de cirque et d'artistes visuels sont les plus pluriactifs : 43 % ont exercé au moins une autre activité en dehors de ce domaine, soit plus de 1 300 artistes.

Parmi les artistes de cirque, 17 % ont exercé un emploi dans l'art dramatique et 6 % dans la danse.

Les salariés qui exercent des emplois d'artistes de la musique et du chant sont les moins pluriactifs : 89 % n'ont pas exercé d'autres activités dans le spectacle vivant en dehors de ce domaine, soit près de 60 000 artistes interprètes. A noter que les effectifs comptabilisés incluent les personnes qui exercent en tant qu'artistes interprètes de manière occasionnelle, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de leur activité professionnelle principale.

Parmi les salariés de la musique et du chant, 2 % ont également exercé dans l'art dramatique et 1 % dans l'accompagnement artistique

La pluriactivité des techniciens (tableau 4)

Les salariés qui exercent des emplois dans la lumière et l'électricité sont les plus pluriactifs : 59 % ont exercé au moins une autre activité en dehors de ce domaine, soit près de 4 000 personnes. Les autres principaux domaines dans lesquels ils exercent sont la scène machinerie (22 %), les autres emplois techniques²² (13 %) et le son (8 %).

Dans les emplois de la scène et de la machinerie, qui comptent le plus d'effectifs (10 429 personnes), 42 % des salariés ont également exercé dans un autre domaine : 11% dans la lumière et l'électricité, 8 % dans les autres emplois techniques et 7 % dans le son.

En plus des salariés qui exercent les emplois de gardiennage et de sécurité du bâtiment employés logiquement en tant que permanents, les coiffeurs-maquilleurs-réalisateurs de masques sont les moins pluriactifs (87 % n'ont pas exercé d'autres activités dans le spectacle vivant en dehors de ce domaine) ainsi que ceux du costume (85 % de mono-actifs). Notons que ces métiers figurent parmi les plus féminisés (tableau 2).

La pluriactivité des administratifs (tableau 4)

Les salariés qui exercent des emplois dans la production/diffusion sont les plus pluriactifs : 20 % ont exercé au moins une autre activité en dehors de ce domaine, et principalement en art dramatique (4 %) et en musique et chant (3 %). Ces emplois sont à 59 % exercés par des salariés intermittents (tableau 3)

Les salariés qui exercent des emplois dans l'accueil et les services administratifs généraux sont ceux qui sont le moins pluriactifs (respectivement 9 % et 8%). Ils sont majoritairement exercés par des salariés permanents, en CDD à 75 % pour les personnels de l'accueil et en CDI à 60 % pour les emplois administratifs généraux (tableau 3).

Tableau 4 : Répartition des effectifs et part de la multi activité en 2015

Domaine d'emploi principal	Nombre de personnes concernées	Part des personnes en pluriactivité	Les trois principaux domaines de mobilité des pluriactifs (ordre décroissant)
Emplois de l'art dramatique	25 603	25%	Musique et chant : 1 380 (5%) Accompagnement artistique : 1 271 (5%) Autres emplois artistiques : 644 (3%)
Emplois de la danse	9 802	23%	Art dramatique : 663 (7%) Accompagnement artistique : 546 (6%) Musique et chant : 381 (4%)
Emplois de la musique et du chant	66 206	11%	Autres emplois artistiques : 2 235 (3%) Art dramatique : 1 458 (2%) Accompagnement artistique : 764 (1%)
Emplois du cirque et des arts visuels	3 047	43%	Art dramatique : 510 (17%) Danse : 173 (6%) Autres emplois artistiques : 173 (6%)
Emplois de l'accompagnement artistique	3 867	24%	Art dramatique : 354 (9%) Musique et chant : 258 (7%) Danse : 168 (4%)

22

²² Emplois techniques non spécifiés au moment des déclarations, tels : technicien, régisseur, chef d'atelier...

Emplois de la direction technique	2 827	46%	Lumière et électricité : 311 (11%) Scène et machinerie : 303 (11%) Autres emplois techniques : 266 (9%)
Emplois de la scène et de la machinerie	10 429	42%	Lumière et électricité : 1 100 (11%) Autres emplois techniques : 841 (8%) Son : 686 (7%)
Emplois des accessoires et des effets spéciaux	1 332	17%	Scène et machinerie : 67 (5%) Décor : 42 (3%) Art dramatique : 22 (2%)
Emplois de la lumière et de l'électricité	6 593	59%	Scène et machinerie : 1 422 (22%) Autres emplois techniques : 847 (13%) Son : 549 (8%)
Emplois du son	6 500	52%	Scène et machinerie : 1 059 (16%) Autres emplois techniques : 602 (9%) Musique et chant : 519 (8%)
Emplois de la vidéo et du multimédia	3 075	27%	Scène et machinerie : 164 (5%) Autres emplois techniques : 148 (5%) Lumière et électricité : 142 (5%)
Emplois du décor	3 352	24%	Scène et machinerie : 273 (8%) Art dramatique : 121 (4%) Autres emplois techniques : 88 (3%)
Emplois du costume	2 421	15%	Art dramatique : 69 (3%) Décor : 67 (3%) Scène et machinerie : 50 (2%)
Emplois de la coiffure, du maquillage et des masques	960	13%	Art dramatique : 29 (3%) Costume : 20 (2%) Cirque et arts visuels : 15 (2%)
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment	947	7%	Autre et non renseigné : 21 (2%) Accueil : 9 (1%) Art dramatique : 7 (1%)
Emplois de la direction de structure	3 191	12%	Art dramatique : 96 (3%) Production - diffusion : 66 (2%) Musique et chant : 62 (2%)
Emplois de la production diffusion	7 601	20%	Art dramatique : 290 (4%) Musique et chant : 234 (3%) Autres emplois techniques : 172 (2%)
Emplois de la commercialisation, billetterie	2 397	10%	Accueil : 79 (3%) Autre et non renseigné : 29 (1%) Production - diffusion : 20 (1%)
Emplois de la communication	2 616	10%	Production - diffusion : 58 (2%) Accueil : 51 (2%) Action culturelle et RP : 22 (1%)
Emplois de l'action culturelle et des relations avec le public	1 305	12%	Production - diffusion : 29 (2%) Musique et chant : 29 (2%) Art dramatique : 22 (2%)
Emplois de l'accueil	7 334	9%	Autre et non renseigné : 103 (1%) Art dramatique : 101 (1%) Commercialisation - billetterie : 95 (1%)
Emplois administratifs des services généraux	4 155	8%	Production - diffusion : 99 (2%) Accueil : 36 (1%) Direction de structure : 32 (1%)

I-4 Secteurs d'emplois et types d'employeurs

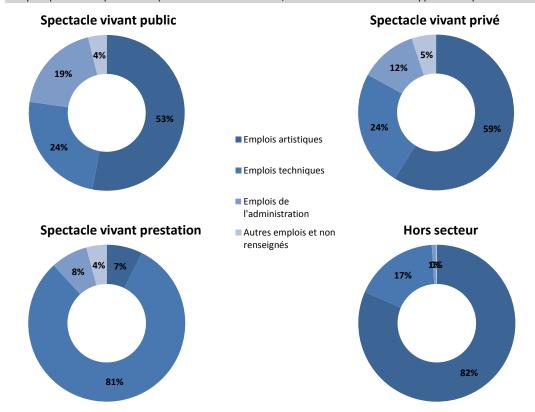
L'activité principale de l'employeur est déterminée par une combinaison de critères : convention collective nationale appliquée, code de la NAF, déclarations d'activité au moment de l'adhésion à Audiens et adhésion à une organisation patronale²³.

Une offre d'emploi différente selon les secteurs d'activités

Dans le secteur professionnel du spectacle vivant, la part de l'emploi artistique est majoritaire, hormis dans la prestation de services techniques :

- dans le spectacle vivant public²⁴, 53 % des emplois sont des emplois artistiques (soit 55 698 personnes)
- dans le spectacle vivant privé²⁵, 59 % des emplois sont des emplois artistiques (soit 54 372 personnes)
- dans la prestation de services techniques du spectacle vivant et de l'événement²⁶, 7% des emplois sont des emplois artistiques (soit 1 494 personnes).

Hors du secteur professionnel (champ du Guso), les emplois artistiques représentent 82 % des emplois ²⁷ (soit 58 692 personnes).



Graphique 8: Répartition par secteur d'activité, des effectifs selon le type d'emploi en 2015 (en %)

Source: Audiens / OPMQC-SV

Le détail par domaine d'activité fait apparaître de fortes disparités au niveau de la répartition des effectifs (tableaux 5, 6 et 7), tant au sein du secteur spectacle vivant que hors secteur.

Dans les domaines artistiques, si les artistes de la musique et du chant représentent près de la moitié des effectifs dans le secteur professionnel (entre 49 % et 54 %), ils représentent 72 % des effectifs hors du

²⁴ Les données ont été fournies par 81 % des employeurs, représentant 89 % des effectifs.

²³ Cp préambule page 4.

²⁵ Les données ont été fournies par 50 % des employeurs, représentant 76 % des effectifs.

²⁶ Les données ont été fournies par 82 % des employeurs, représentant 92 % des effectifs.

²⁷ Les données ont été fournies par 100 % des employeurs relevant du champ du Guso, représentant 100 % de leurs effectifs.

secteur. Dans les domaines techniques, les emplois de la scène et de la machinerie sont les plus nombreux dans le secteur professionnel (entre 25 % et 30 %), tandis que les emplois du son sont les plus nombreux hors secteur professionnel dans le champ du Guso (25 %).

Tableau 5 : Répartition des emplois artistiques par domaines d'activité, en 2015 (en % en colonne)

	Spectacle vivant public	Spectacle vivant privé	Spectacle vivant prestation	Hors secteur	Ensemble *
Nombre total de personnes concernées	55 698	54 372	1 494	58 692	115 423
Emplois de l'art dramatique	29%	26%	21%	13%	23%
Emplois de la danse	9%	9%	8%	7%	9%
Emplois de la musique et du chant	49%	54%	54%	72%	54%
Emplois du cirque et des arts visuels	2%	4%	6%	3%	3%
Emplois de l'accompagnement artistique	8%	4%	10%	0%	6%
Autres emplois artistiques	2%	3%	2%	5%	5%

^{*} Total dédoublonné - Source : Audiens / OPMQC-SV

Tableau 6 : Répartition des emplois techniques par domaines d'activité, en 2015 (en % en colonne)

	Spectacle vivant public	l ' l \/\/ant		Hors secteur	Ensemble *
Nombre total de personnes concernées	25 550	22 280	16 277	12 566	48 815
Emplois de la direction technique	8%	5%	4%	5%	7%
Emplois de la scène et de la machinerie	25%	30%	28%	22%	25%
Emplois des accessoires et des effets spéciaux	2%	2%	3%	0%	2%
Emplois de la lumière et de l'électricité	17%	15%	20%	22%	16%
Emplois du son	14%	17%	18%	25%	15%
Emplois de la vidéo et du multimédia	5%	5%	8%	5%	6%
Emplois du décor	7%	6%	9%	1%	7%
Emplois du costume	5%	4%	1%	3%	4%
Emplois coiffure, maquillage et masques	2%	2%	0%	1%	1%
Emplois de gardiennage et sécurité du	2%	1%	0%	0%	1%
bâtiment					
Autres emplois techniques ou non précisés	13%	13%	9%	15%	15%

^{*} Total dédoublonné - Source : Audiens / OPMQC-SV

Tableau 7: Répartition des emplois administratifs par domaine d'activité en 2015 (en % en colonne)

	Spectacle vivant public	Spectacle vivant privé	Spectacle vivant prestation	Hors secteur	Ensemble *
Nombre total de personnes concernées	19 828	10 976	1 530	608	31 625
Emplois de la direction de structure	11%	8%	14%	0%	10%
Emplois de la production diffusion	27%	37%	32%	100%	30%
Emplois de la commercialisation, billetterie	5%	11%	19%	0%	8%
Emplois de la communication	10%	6%	9%	0%	9%
Emplois de l'action culturelle et des RP	6%	1%	1%	0%	4%
Emplois de l'accueil	24%	25%	3%	0%	24%
Emplois administratifs des services généraux	14%	11%	21%	0%	14%
Autres emplois de l'administration générale	1%	1%	1%	0%	1%

^{*} Total dédoublonné - Source : Audiens / OPMQC-SV

Les très petites entreprises emploient majoritairement des artistes interprètes

Pour chaque emploi, un individu est compté autant de fois qu'il a eu d'employeurs différents dans le secteur professionnel du spectacle vivant. Ce ne sont donc pas des personnes qui sont comptabilisées mais des couples employeur/salarié.

Les employeurs de petite taille emploient majoritairement des artistes interprètes, quel que soit le type de contrat de travail. Ainsi en 2015, sur l'ensemble des employeurs n'ayant déclarés qu'un seul salarié, 62 % des emplois concernent des emplois artistiques. Alors que chez les employeurs de plus de 50 salariés, les emplois artistiques concernent 48 % des emplois.

En regardant le détail par domaine d'activité, 28 % des emplois relèvent de l'art dramatique chez les employeurs d'un seul salarié. Chez les employeurs de plus de 50 salariés, 15 % des salariés occupent un emploi de la scène et de la machinerie (tableau 8).

Tableau 8 : Répartition des emplois selon la taille de l'employeur, par activités et domaines en 2015 (en %)

	1 salarié	De 2 à 10 salariés	De 11 à 20 salariés	De 21 à 50 salariés	Plus de 50 salariés
Nombre total de couples employeur/salarié concernés	1 373	27 643	35 383	67 045	217 583
Emplois artistiques	62%	66%	63%	59%	48%
Emplois techniques	8%	19%	24%	29%	38%
Emplois de l'administration	25%	13%	10%	10%	10%
Autres emplois et non renseignés	5%	2%	2%	2%	3%
Emplois de l'art dramatique	28%	31%	27%	19%	8%
Emplois de la danse	7%	7%	7%	5%	4%
Emplois de la musique et du chant	19%	23%	24%	30%	33%
Emplois du cirque et des arts visuels	1%	2%	2%	2%	1%
Emplois de l'accompagnement artistique	10%	4%	3%	3%	2%
Autres emplois artistiques	2%	1%	1%	1%	1%
Emplois de la direction technique	1%	1%	1%	2%	2%
Emplois de la scène et de la machinerie	0%	2%	3%	6%	15%
Emplois des accessoires et des effets spéciaux	0%	0%	0%	1%	1%
Emplois de la lumière et de l'électricité	2%	5%	7%	7%	7%
Emplois du son	1%	4%	5%	7%	6%
Emplois de la vidéo et du multimédia	0%	1%	1%	2%	2%
Emplois du décor	1%	1%	2%	2%	2%
Emplois du costume	0%	1%	1%	1%	2%
Emplois de la coiffure, du maquillage et des masques	0%	0%	0%	0%	1%
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment	0%	0%	0%	0%	0%
Autres emplois techniques ou non précisés	2%	3%	3%	3%	3%
Emplois de direction de structure	8%	2%	1%	1%	1%
Emplois de la production diffusion	8%	7%	6%	5%	3%
Emplois de la commercialisation, billetterie	2%	1%	0%	1%	1%
Emplois de la communication	2%	1%	1%	1%	1%
Emplois de l'action culturelle et des RP	1%	0%	0%	0%	0%
Emplois de l'accueil	0%	0%	0%	1%	3%
Emplois administratifs des services généraux	5%	2%	1%	1%	1%
Autres emplois de l'administration générale	0%	0%	0%	0%	0%

Deuxième partie

Le volume d'emploi

Rappel

Les salariés permanents de certaines structures du spectacle vivant ne sont pas comptabilisés dans cette étude du fait de la nature de la source statistique²⁸, sans qu'il soit possible de les dénombrer précisément, ce diminue le volume d'emploi global.

²⁸ Cf: Champ et nature des indicateurs, page 6.

II-1 Volume d'emploi par métier

Les indicateurs présentés dans cette sous-partie II-1 mesurent le volume d'emploi par métiers.

A chaque métier est rattaché le volume d'heures effectué par l'ensemble des salariés du spectacle vivant (secteur professionnel et hors secteur²⁹) sur l'année, quelle que soit leur durée d'engagement.

Si un même individu a exercé plusieurs métiers différents, alors il sera comptabilisé dans tous les métiers exercés. Son volume d'emploi annuel sera réparti par métiers.

<u>Exemple</u> d'un salarié qui aura effectué, en 2015, 600 heures comme « artiste dramatique » et 100 heures comme « musicien » : il sera comptabilisé comme « artiste dramatique » (600 heures comptabilisées dans ce métier) et comme « musicien » (100 heures comptabilisées dans ce métier).

Ces résultats sont complétés dans la sous-partie II-2 de cette étude par des indicateurs produits selon une « approche individu », qui permet de connaître le volume d'emploi total des salariés et de pondérer les effets de la pluriactivité.

Les métiers administratifs offrent des volumes d'emploi annuels supérieurs aux métiers techniques et artistiques

26 % des salariés ont exercé 510 heures et plus dans le spectacle vivant en 2015, quel que soit leur contrat de travail et leur(s) métier(s). A l'inverse, 43% des salariés ont exercé moins de 100 heures (graphique 9).

Les métiers administratifs et techniques offrent le plus fort volume d'emploi annuel aux salariés du spectacle vivant :

- 47 % des personnels administratifs ont exercé 510 heures et plus (soit 14 963 personnes sur 31 625) ;
- 35 % des personnels techniques ont exercé 510 heures et plus (soit 16 926 personnes sur 59 876). Néanmoins, si la part du volume d'emploi des personnels administratifs est la plus importante en proportion³⁰, les effectifs des personnels techniques sont plus nombreux³¹ dans la tranche horaire supérieure.

Les métiers artistiques³² offrent le plus faible volume d'emploi annuel :

- 13 % des salariés ont exercé 510 heures et plus (soit 14 898 personnes sur 115 423, ce qui équivaut à l'effectif des personnels administratifs³³);
- 52 % des salariés ont exercé moins de 100 heures (soit 60 019 personnes sur un total de 115 423).

Graphique 9 - Répartition des salariés selon leur volume d'emploi par activités en 2015 (en %) Ensemble des emplois 43% **Emplois artistiques** 52% 17% **Emplois techniques** 38% 35% Emplois de l'administration 30% 47% ■ Moins de 100 heures ■ De 100 ■ De 300 ■ 510 heures et plus à 299 heures à 509 heures

Sources : Audiens / OPMQC-SV

Rappel: les salariés permanents de certaines structures ne sont pas comptabilisés dans cette étude³⁴.

³⁰ Indicateur exprimé en pourcentage : part des personnes concernées

³⁴ Cf: Champ et nature des indicateurs, page 6.

²⁹ Champ du Guso

³¹ Indicateur exprimé en nombre de personnels

³² Rappel : les artistes du spectacle vivant comptabilisés ont exercé dans le secteur professionnel du spectacle vivant et hors secteur professionnel (champ du Guso).

³³ 14 963

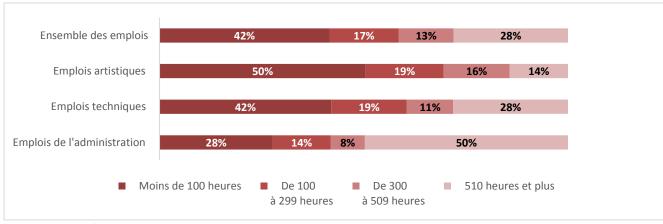
Les hommes ont un volume d'emploi plus important dans les métiers techniques et les femmes dans les métiers administratifs

Dans les métiers techniques, les femmes effectuent beaucoup moins d'heures de travail que les hommes : 61 % des femmes exercent moins de 300 heures à l'année contre 52 % des hommes.

Dans les métiers administratifs, à l'inverse, les hommes effectuent moins d'heures de travail que les femmes : 49 % des hommes exercent moins de 300 heures contre 42 % des femmes.

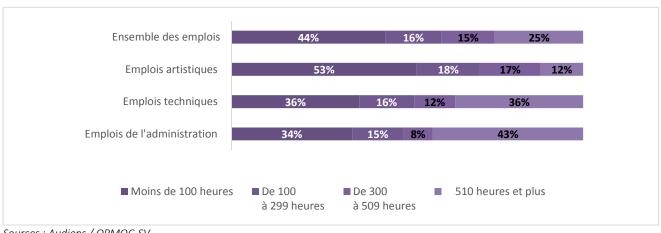
Par contre, dans les métiers artistiques la répartition par temps de travail est assez similaire.

Graphique 10 : Répartition des femmes selon leur volume d'emploi global par activité en 2015 (en %)



Sources: Audiens / OPMQC-SV

Graphique 11: Répartition des hommes selon leur volume d'emploi global par activité en 2015 (en %)



II- 1-1 Volume d'emploi dans les métiers artistiques

La part des artistes de l'art dramatique qui accède à des volumes d'emploi élevé est supérieure aux autres artistes interprètes

Globalement parmi les salariés ayant exercé un métier artistique dans le spectacle vivant en 2015 (graphique 12) :

- 13 % ont exercé 510 heures ou plus (soit 14 898 personnes sur 115 423);
- 35 % ont exercé entre 100 et 509 heures (soit 40 649 personnes sur 115 423);
- 52 % ont exercé moins de 100 heures (soit 59 876 personnes sur 115 423).

Proportionnellement, l'art dramatique offre le plus de volume d'emploi : 17 % des artistes de l'art dramatique ont exercé 510 heures ou plus (soit 5 451 personnes sur 31 312).

Comparativement, 16 % des artistes de l'art chorégraphique ont exercé 510 heures ou plus (soit 1842 personnes sur 11784), 11 % des artistes de cirque et visuels (soit 493 personnes sur 4 663) et 8 % des artistes de la musique et du chant (soit 5 474 sur 71923)

Ainsi, si la part du volume d'emploi des artistes de l'art dramatique est la plus importante en proportion³⁵ par rapport aux autres artistes interprètes, les effectifs des artistes de la musique et du chant sont plus nombreux³⁶ dans la tranche supérieure.

Les femmes artistes ont des volumes d'emploi légèrement supérieurs aux hommes

Globalement parmi les salariés ayant exercé un emploi artistique dans le spectacle vivant, les femmes ont un volume d'emploi annuel légèrement plus élevé que les hommes : 14 % des femmes exercent 510 heures ou plus contre 12 % des hommes. Néanmoins les effectifs masculins restent nettement plus importants en nombre (tableau 9).

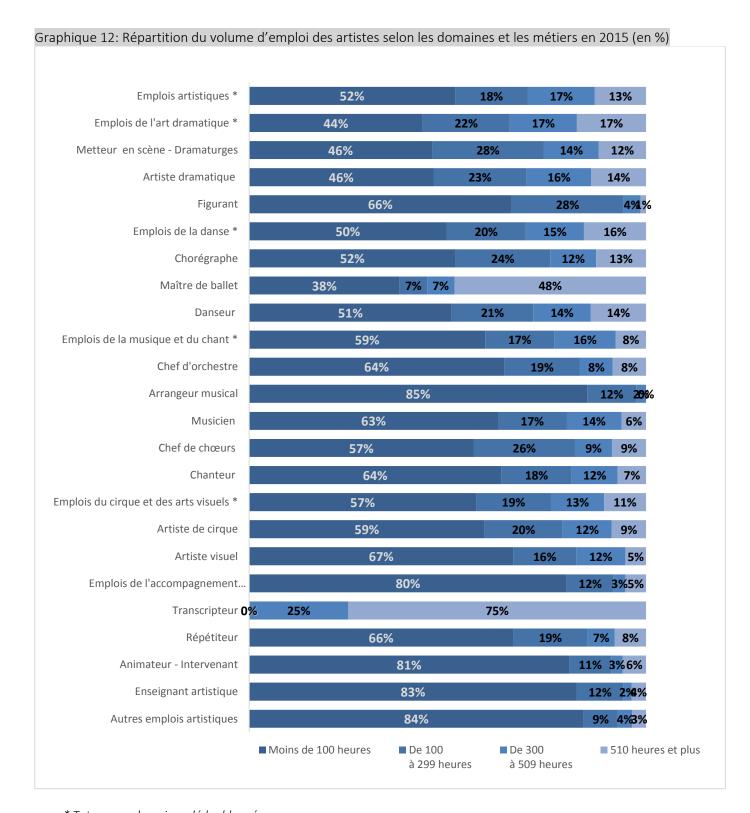
Cette répartition proportionnelle varie fortement selon le domaine artistique et le métier occupé :

- les hommes ont des volumes d'emploi plus élevés que les femmes dans l'art dramatique, la danse, les arts du cirque et visuels ;
- les femmes ont des volumes d'emploi plus élevés que les hommes dans la musique et le chant.

30

³⁵ Indicateur exprimé en pourcentage : part des personnes concernées sur les effectifs globaux.

³⁶ Indicateur exprimé en nombre de personnes comptabilisées.



^{*} Totaux par domaines dédoublonnés

Tableau 9 : Répartition du volume d'emploi des artistes selon les domaines, les métiers et le genre en 2015 (en %)

	Femmes				Hommes				
	Moins de 100 h	De 100 à 299 h	De 300 à 509 h	510 h et plus	Moins de 100 h	De 100 à 299 h	De 300 à 509 h	510 h et plus	
Ensemble des emplois*	42%	17%	13%	28%	44%	16%	15%	25%	
Total des emplois artistiques *	50%	19%	16%	14%	53%	18%	17%	12%	
Emplois de l'art dramatique *	44%	22%	17%	16%	43%	22%	17%	19%	
Metteur en scène - Dramaturges	47%	29%	14%	10%	46%	27%	14%	14%	
Artiste dramatique	47%	25%	16%	12%	46%	22%	16%	15%	
Figurant	75%	22%	3%	1%	59%	33%	5%	2%	
Emplois de la danse *	50%	21%	15%	15%	50%	19%	14%	17%	
Chorégraphe	55%	25%	11%	9%	47%	22%	13%	18%	
Maître de ballet	20%	13%	7%	60%	57%	0%	7%	36%	
Danseur	51%	21%	15%	13%	51%	20%	14%	15%	
Emplois de la musique et du chant *	62%	17%	13%	8%	59%	17%	16%	7%	
Chef d'orchestre	63%	19%	9%	9%	64%	19%	8%	8%	
Arrangeur musical	89%	11%	0%	0%	85%	13%	3%	0%	
Musicien	68%	16%	9%	6%	61%	18%	15%	6%	
Chef de chœurs	61%	24%	9%	7%	53%	27%	10%	10%	
Chanteur	62%	19%	12%	7%	65%	17%	11%	8%	
Emplois du cirque et des arts visuels *	63%	18%	12%	8%	54%	19%	14%	12%	
Artiste de cirque	61%	20%	12%	8%	58%	20%	13%	9%	
Artiste visuel	80%	9%	8%	3%	62%	18%	14%	6%	
Emplois de l'accompagnement artistique*	79%	13%	3%	5%	82%	11%	3%	5%	
Transcripteur	0%	0%	50%	50%	0%	0%	0%	100%	
Répétiteur	68%	20%	7%	5%	64%	17%	7%	13%	
Animateur - Intervenant	80%	11%	3%	6%	82%	10%	3%	6%	
Enseignant artistique	81%	13%	2%	4%	85%	11%	2%	3%	
Autres emplois artistiques	83%	10%	3%	4%	85%	8%	4%	3%	

^{*} Totaux par domaines dédoublonnés

II- 1-2 Volume d'emploi dans les métiers techniques

Les techniciens cadres ont le volume d'emploi le plus élevé

Globalement parmi les salariés ayant exercé un métier technique dans le spectacle vivant en 2015 (graphique 13) :

- 35 % ont exercé 510 heures ou plus (soit 16 926 personnes sur 48 815);
- 27 % ont exercé entre 100 et 509 heures (soit 13 577 personnes sur 48 815);
- 38 % ont exercé moins de 100 heures (soit 18 312 personnes sur 48 815).

Proportionnellement, la direction technique et le costume offrent le plus de volume d'emploi : 34 % des techniciens de ces domaines ont exercé 510 heures ou plus dans l'année.

A l'inverse et toujours proportionnellement, les accessoires/effets spéciaux et la vidéo/multimédia offrent le plus faible volume d'emploi : 73 % et 65 % des techniciens de ces domaines ont exercé moins de 100 heures dans l'année.

Les techniciens ont des volumes d'emploi très supérieurs aux techniciennes

Globalement parmi les salariés ayant exercé un métier technique dans le spectacle vivant, les hommes ont un volume d'emploi annuel nettement plus élevé que les femmes : 36 % des hommes exercent 510 heures ou plus contre 28 % des femmes (tableau 10).

Cette répartition proportionnelle varie fortement selon le domaine et le métier occupé :

- les hommes ont des volumes d'emploi beaucoup plus élevés que les femmes dans la scène/machinerie, la direction technique et le décor ;
- les femmes ont des volumes d'emploi plus élevés que les hommes dans les accessoires/effets spéciaux, le gardiennage/sécurité, la lumière/électricité.

G. 13: Répartition du volume d'emploi dans les activités techniques selon les domaines et les métiers en 2015 (en %)

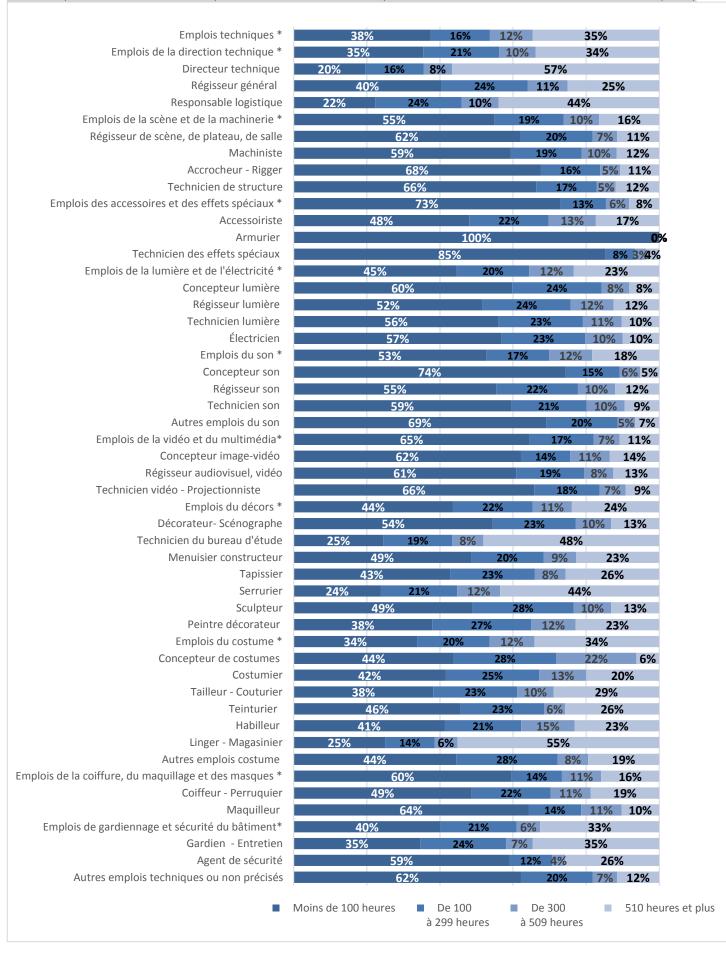


Tableau 10 : Répartition du volume d'emploi dans les activités techniques selon les domaines, les métiers et le genre en 2015 (en %)

en 2015 (en %)	Femmes				Hommes				
	Mainada	Do 100	Do 200	510 h	Moins de 100	De 100	Do 200	510 h	
	Moins de 100 h	De 100 à 299 h	De 300 à 509 h	et plus	de 100 h	à 299 h	De 300 à 509 h	et plus	
Ensemble des emplois*	42%	17%	13%	28%	44%	16%	15%	25%	
Total des emplois techniques *	42%	19%	11%	28%	36%	16%	12%	36%	
Emplois de la direction technique *	36%	22%	12%	29%	35%	21%	10%	35%	
Directeur technique	22%	14%	12%	51%	19%	16%	7%	57%	
Régisseur général	41%	24%	14%	21%	40%	24%	10%	26%	
Responsable logistique	19%	30%	11%	40%	24%	20%	9%	46%	
Emplois de la scène et de la machinerie *	63%	18%	8%	10%	54%	19%	10%	17%	
Régisseur de scène, de plateau, de salle	65%	20%	6%	8%	61%	20%	7%	12%	
Machiniste	67%	18%	7%	8%	59%	20%	10%	12%	
Accrocheur - Rigger	76%	13%	4%	7%	67%	16%	5%	11%	
Technicien de structure	80%	13%	0%	7%	66%	17%	5%	12%	
Emplois des accessoires et des effets spéciaux *	61%	18%	10%	11%	77%	11%	5%	7%	
Accessoiriste	48%	25%	14%	14%	48%	19%	12%	21%	
Armurier	100%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	
Technicien des effets spéciaux	84%	7%	4%	5%	86%	8%	3%	3%	
Emplois de la lumière et de l'électricité *	39%	24%	12%	24%	45%	19%	12%	23%	
Concepteur lumière	61%	24%	8%	8%	60%	25%	8%	8%	
Régisseur lumière	48%	27%	14%	12%	52%	24%	11%	13%	
Technicien lumière	57%	27%	10%	7%	56%	23%	11%	11%	
Électricien	48%	29%	16%	7%	58%	22%	9%	10%	
Emplois du son *	58%	18%	9%	15%	52%	17%	12%	19%	
Concepteur son	76%	16%	6%	3%	74%	15%	6%	5%	
Régisseur son	59%	23%	6%	12%	55%	22%	10%	12%	
Technicien son	66%	16%	10%	7%	59%	21%	11%	10%	
Emplois de la vidéo et du multimédia*	68%	17%	6%	8%	64%	18%	7%	11%	
Concepteur image-vidéo	67%	11%	22%	0%	61%	14%	7%	18%	
Régisseur audiovisuel, vidéo	61%	23%	5%	12%	61%	18%	9%	13%	
Technicien vidéo - Projectionniste	71%	18%	5%	6%	65%	18%	7%	10%	
Emplois du décors *	43%	26%	13%	18%	44%	20%	10%	26%	
Décorateur- Scénographe	51%	26%	9%	14%	56%	21%	10%	13%	
Technicien du bureau d'étude	19%	24%	11%	46%	28%	16%	7%	49%	
Menuisier constructeur	55%	24%	10%	12%	48%	19%	9%	24%	
Tapissier	52%	24%	10%	14%	40%	23%	8%	29%	
Serrurier	24%	21%	31%	24%	24%	21%	9%	46%	
Sculpteur	47%	33%	14%	6%	51%	23%	7%	19%	
Peintre décorateur	36%	32%	14%	18%	40%	22%	10%	28%	
Emplois du costume *	34%	20%	13%	33%	32%	19%	9%	39%	
Concepteur de costumes	46%	25%	21%	8%	38%	38%	25%	0%	
Costumier	42%	26%	13%	20%	42%	24%	12%	23%	
Tailleur - Couturier	38%	23%	10%	29%	35%	21%	13%	31%	
Teinturier	46%	28%	4%	22%	46%	13%	8%	33%	
Habilleur	41%	21%	15%	23%	40%	17%	12%	32%	
Linger - Magasinier	59%	15%	7%	19%	12%	13%	6%	70%	
Emplois de la coiffure, maquillage et masques *	60%	14%	11%	16%	59%	14%	11%	16%	
Coiffeur - Perruquier	45%	24%	11%	19%	59%	13%	11%	17%	
Maquilleur	65%	14%	11%	10%	61%	16%	10%	13%	
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment*	34%	25%	7%	34%	44%	18%	6%	31%	
Gardien - Entretien	32%	25%	7%	35%	37%	22%	7%	34%	
Agent de sécurité	71%	10%	5%	14%	58%	12%	4%	27%	
Autres emplois techniques ou non précisés Source : Audiens / OPMOC-SV * Totaux dédout	63%	20%	7%	10%	62%	20%	7%	12%	

Source : Audiens / OPMQC-SV * Totaux dédoublonnés

II- 1-3 Volume d'emploi dans les métiers administratifs

Les cadres dirigeants des structures ont le volume d'emploi le plus élevé

Globalement parmi les salariés ayant exercé un métier administratif dans le spectacle vivant en 2015 (graphique 14) :

- 47 % ont exercé 510 heures ou plus (soit 14 963 personnes sur 31 625);
- 22 % ont exercé entre 100 et 509 heures (soit 7 161 personnes sur 31 625);
- 30 % ont exercé moins de 100 heures (soit 9 501 personnes sur 31 625).

Proportionnellement, la direction de structure et l'action culturelle et des relations avec le public offrent le plus de volume d'emploi : 81 % et 68 % des salariés de ces domaines ont exercé 510 heures ou plus dans l'année.

A l'inverse et toujours proportionnellement, l'accueil et la production/diffusion offrent le faible de volume d'emploi : 61 % et 30 % des salariés de ces domaines ont exercé moins de 100 heures dans l'année.

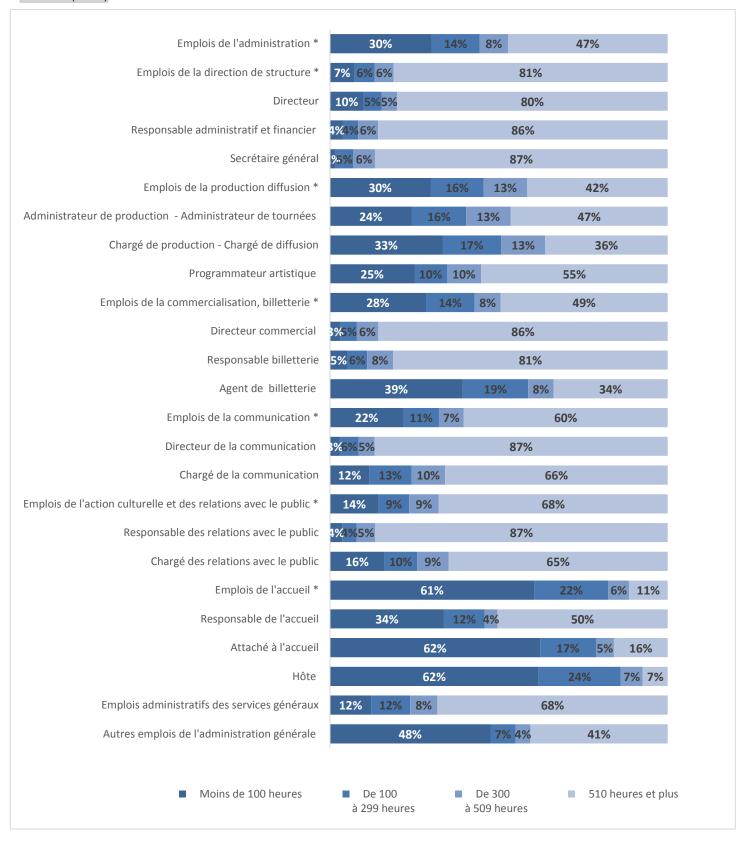
Les femmes ont des volumes d'emploi très supérieurs aux hommes

Globalement parmi les salariés ayant exercé un emploi administratif dans le spectacle vivant, les femmes ont un volume d'emploi annuel plus élevé que les hommes : 50 % des femmes exercent 510 heures ou plus contre 43 % des hommes (tableau 11).

Cette répartition proportionnelle varie fortement selon le type de métier occupé :

- les femmes ont des volumes d'emploi beaucoup plus élevés que les hommes dans la communication, les services administratifs généraux, et l'action culturelle et des relations avec le public ;
- les hommes ont des volumes d'emploi plus élevés que les femmes dans la commercialisation/billetterie et l'accueil.

Graphique 14 : Répartition du volume d'emploi dans les activités administratives selon les domaines et les métiers en 2015 (en %)



^{*} Totaux par domaines dédoublonnés

Tableau 11 : Répartition du volume d'emploi dans les activitiés administratives selon les domaines, les métiers et le genre en 2015 (en %)

et le gellie en 2013 (en %)	Femmes			Hommes				
	Sur tout le SV (en %)			Sı	ır tout le)	
		De	De	ĺ	5.0	De	De	
		100	300			100	300	510
	Moins	à 299	à 509	510 h	Moins	à 299	à 509	heures
	de 100 h	h	h	et plus	de 100 h	h	h	et plus
Ensemble des emplois*	42%	17%	13%	28%	44%	16%	15%	25%
Total des emplois de l'administration *	28%	14%	8%	50%	34%	15%	8%	43%
Emplois de la direction de structure *	5%	6%	6%	82%	9%	6%	5%	80%
Directeur	8%	8%	5%	79%	11%	4%	4%	81%
Responsable administratif et financier	3%	5%	6%	86%	5%	4%	5%	86%
Secrétaire général	2%	5%	6%	87%	0%	6%	8%	86%
Autres emplois de la direction	9%	10%	8%	73%	14%	11%	7%	68%
Emplois de la production diffusion *	25%	16%	13%	46%	38%	16%	12%	34%
Administrateur de production Administrateur de tournées	19%	16%	13%	52%	32%	16%	14%	39%
Chargé de production - Chargé de diffusion	29%	17%	14%	41%	42%	18%	12%	28%
Programmateur artistique	23%	10%	7%	61%	26%	10%	13%	51%
Autres emplois de la production, diffusion	24%	8%	10%	58%	16%	11%	11%	62%
Emplois de la commercialisation, billetterie *	30%	15%	8%	46%	25%	13%	7%	55%
Directeur commercial	3%	5%	8%	84%	3%	5%	5%	87%
Responsable billetterie	4%	6%	8%	82%	8%	6%	6%	79%
Agent de billetterie	39%	20%	7%	33%	39%	18%	8%	35%
Autres emplois commercialisation, billetterie	23%	11%	10%	56%	19%	11%	7%	63%
Emplois de la communication *	18%	10%	8%	64%	30%	12%	6%	52%
Directeur de la communication	3%	6%	5%	86%	3%	5%	4%	88%
Chargé de la communication	11%	12%	11%	67%	14%	15%	8%	63%
Autres emplois de la communication	43%	9%	5%	42%	49%	12%	6%	33%
Emplois de l'action culturelle et des relations avec le								
public *	11%	10%	9%	70%	24%	8%	8%	61%
Responsable des relations avec le public	3%	5%	6%	87%	5%	3%	5%	87%
Chargé des relations avec le public	12%	10%	10%	68%	27%	8%	8%	57%
Autres emplois de l'action culturelle	9%	13%	9%	69%	11%	7%	7%	75%
Emplois de l'accueil *	61%	22%	6%	11%	59%	23%	7%	12%
Responsable de l'accueil	27%	10%	4%	59%	42%	15%	4%	39%
Attaché à l'accueil	61%	16%	5%	18%	64%	18%	6%	13%
Hôte	64%	24%	6%	7%	58%	25%	8%	9%
Autres emplois de l'accueil	73%	18%	0%	9%	79%	14%	0%	7%
Emplois administratifs des services généraux	11%	11%	8%	70%	18%	14%	8%	60%
Autres emplois de l'administration générale	42%	7%	6%	45%	54%	8%	3%	35%

^{*} Totaux par domaines dédoublonnés

II- 2 Volume d'emploi par salarié

Les indicateurs de cette sous-partie II-2 permettent de connaître le volume d'emploi total de chaque salarié du spectacle vivant.

Ils permettent également pondérer les effets de dispersions liés à l'emploi « occasionnel » de faible durée, car mécaniquement, la pluriactivité fait augmenter la part des volumes d'emploi faibles : il y a plus de personnes qui ont exercé au moins un fois un emploi occasionnellement que de personnes qui l'ont exercé au titre de leur profession principale.

Ces indicateurs sont produits selon une « approche par individu »

A chaque salarié est rattaché son volume d'emploi total annuel effectué dans le spectacle vivant (secteur professionnel et hors secteur³⁷).

<u>Exemple</u> d'un salarié qui aura effectué 600 heures comme « artiste dramatique » et 100 heures comme « musicien » : il sera comptabilisé seulement dans son emploi principal c'est-à-dire « artiste dramatique », mais il sera indiqué qu'il a travaillé 700 heures au total dans l'année.

Etant donné l'importance de la pluriactivité³⁸, un emploi principal a été attribué à chaque salarié (celui où il a cumulé le plus d'heures sur l'année), auquel ont été additionnées toutes les heures effectuées dans d'autres métiers du spectacle vivant le cas échéant.

Rappel : les indicateurs présentés précédemment dans la sous-partie II-1 étaient produits selon une « approche par métier ». Elle permettait de mesurer le volume d'emploi dans chacun des métiers.

<u>Exemple</u> d'un salarié qui aura effectué 600 heures comme « artiste dramatique » et 100 heures comme « musicien » : il sera comptabilisé comme « artiste dramatique » (600 heures comptabilisées dans ce métier) et comme « musicien » (100 heures comptabilisées dans ce métier).

Les heures de travail sont réparties par métier et déconnectées, donc il n'est pas possible de connaître le volume d'emploi global du salarié. Dans cet exemple, cela peut laisser penser que le salarié n'a effectué que 100 heures dans l'année en tant que musicien, vu qu'on ne connait pas son volume de travail par ailleurs dans d'autres métiers du spectacle vivant.

La pluriactivité au sein du spectacle vivant masque le volume d'emploi total : s'il reste faible pour la majorité des artistes, il est élevé pour près de la moitié des techniciens et des personnels administratifs

13 %³⁹ des salariés qui ont eu au moins un emploi en tant qu'artiste interprète ont exercé 510 heures et plus en tant que tel⁴⁰ dans le spectacle vivant. Mais 18 %⁴¹ des salariés qui ont eu un emploi principal en tant qu'artiste interprète ont exercé 510 heures et plus⁴² au total dans le spectacle vivant. Ce différentiel de volume d'emploi est particulièrement important pour les artistes dramatiques, les circassiens, les artistes visuels ou encore les danseurs (tableau 12).

Néanmoins il confirme que plus de la moitié des musiciens et chanteurs, et les accompagnateurs artistiques, exercent moins de 100 heures alors qu'il s'agit de leur emploi principal dans le spectacle vivant.

 $35\%^{43}$ des salariés qui ont eu au moins un emploi en tant que techniciens ont exercé 510 heures et plus en tant que tel dans le spectacle vivant. Mais 43 $\%^{44}$ des salariés qui ont eu un emploi principal en tant que technicien ont exercé 510 heures et plus au total 45 dans le spectacle vivant.

³⁷ Champ du Guso

³⁸ Un individu peut exercer plusieurs métiers du spectacle vivant différents sur l'année.

³⁹ Tableau 12, approche par métier

⁴⁰ En tant qu'artiste interprète

⁴¹ Tableau 12 approche par individu

⁴² Volume d'emploi au titre du métier principal auquel a été ajouté toutes les autres heures de travail effectuées dans le SV

⁴³ Tableau 12, approche par métier

⁴⁴ Tableau 12, approche par individu

⁴⁵ Volume d'emploi au titre du métier principal auquel a été ajouté toutes les autres heures de travail effectuées dans le SV.

47 % des salariés qui ont eu au moins un emploi dans l'administration ont exercé 510 heures et plus en tant que tel dans le spectacle vivant.

Mais 53 % des salariés qui ont eu un emploi principal dans l'administration ont exercé 510 heures et plus au total⁴⁶dans le spectacle vivant.

Tableau 12 : Répartition du volume du travail des salariés par métier(s) exercé(s) ou par volume d'emploi total en 2015 (en %)

total eli 2013 (eli 70)	Volume d'emploi par métiers (1)			Volume d'emploi total par individus (2)				
	Moins de 100 h	De 100 à 299 h	De 300 à 509 h	510 h et plus	Moins de 100 h	De 100 à 299 h	De 300 à 509 h	510 h et plus
Emplois artistiques *	52	18	17	13	46	17	20	18
Emplois de l'art dramatique *	44	22	17	17	29	19	23	29
Emplois de la danse *	50	20	15	16	38	17	20	25
Emplois de la musique et du chant *	59	17	16	8	53	16	20	12
Emplois du cirque et des arts visuels *	57	19	13	11	32	17	24	27
Emplois de l'accompagnement artistique *	80	12	3	5	63	17	7	12
Autres emplois artistiques	84	9	4	3	57	13	14	16
Emplois techniques *	38	16	12	35	31	27	12	43
Emplois de la direction technique *	35	21	10	34	9	9	9	74
Emplois de la scène et de la machinerie *	55	19	10	16	35	33	12	39
Emplois des accessoires et des effets spéciaux *	73	13	6	8	67	60	9	15
Emplois de la lumière et de l'électricité *	45	20	12	23	18	17	12	58
Emplois du son *	53	17	12	18	27	25	14	46
Emplois de la vidéo et du multimédia*	65	17	7	11	50	18	10	22
Emplois du décors *	44	22	11	24	25	18	14	43
Emplois du costume *	34	20	12	34	25	17	14	44
Emplois de la coiffure, du maquillage et des masques *	60	14	11	16	55	15	11	20
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment*	40	21	6	33	35	21	8	36
Autres emplois techniques	62	20	7	12	35	17	11	37
Emplois de l'administration *	30	14	8	47	25	13	9	53
Emplois de la direction de structure *	7	6	6	81	5	4	4	87
Emplois de la production diffusion *	30	16	13	42	15	11	14	60
Emplois de la commercialisation, billetterie *	28	14	8	49	24	13	7	56
Emplois de la communication *	22	11	7	60	18	10	7	66
Emplois de l'action culturelle et des relations avec le public *	14	9	9	68	13	7	7	73
Emplois de l'accueil *	61	22	6	11	58	23	6	13
Emplois administratifs des services généraux	12	12	8	68	10	10	8	73
Autres emplois de l'administration générale	48	7	4	41	33	8	4	55

^{*} Totaux par domaines dédoublonnés - Source : Audiens / OPMQC-SV

 $\underline{Rappel:} les \ salari\'es \ permanents \ de \ certaines \ structures \ du \ spectacle \ vivant \ ne \ sont \ pas \ comptabilis\'es \ dans \ cette \ \'etude^{47}.$

⁽¹⁾ Sont comptabilisés : les volumes d'heures effectués par les salariés pour chaque métier sur l'année.

⁽²⁾ Sont comptabilisés : pour chaque individu la totalité du volume d'heures effectuées sur l'année rapporté à l'emploi principal (les heures effectuées au titre de l'emploi principal + les heures effectuées dans les autres emplois du spectacle vivant exercés le cas échéant).

⁴⁶ Volume d'emploi au titre du métier principal auquel a été ajouté toutes les autres heures de travail effectuées dans le SV.

⁴⁷ Cf: Champ et nature des indicateurs, page 6.

II- 3 Volume d'emploi dans les secteurs culturels connexes au spectacle vivant

Ces indicateurs permettent de savoir si les salariés du spectacle vivant ont également exercé dans un autre secteur culturel connexe relevant du champ d'Audiens.

Les indicateurs de cette sous-partie II-3 comptabilisent comme dans le II-2 les salariés selon leur métier principalement exercé dans le spectacle vivant c'est-à-dire celui où il a cumulé le plus d'heures dans l'année, auquel sont additionnées les heures effectuées dans les autres métiers du spectacle vivant le cas échéant 48.

Les autres secteurs culturels pris en compte relevant du champ d'Audiens sont :

- o la production audiovisuelle
- o la production cinéma
- o la télédiffusion
- o la radiodiffusion
- o la prestation technique du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (noté SE dans les graphiques)
- o les éditions phonographiques
- o l'animation socioculturelle
- o les espaces de loisirs
- o autres (communication, publicité, casinos, presse, mannequinat...).

Les mobilités dans les secteurs culturels connexes sont minoritaires quel que soit le volume d'emploi effectué dans le spectacle vivant

En 2015, la majorité des salariés du spectacle vivant n'a pas travaillé dans les autres secteurs culturels connexes⁴⁹, quel que soit le volume d'emploi (de moins de 100 heures à 510 heures et plus) ou le métier (graphique 15 et tableau 13) :

• 23 % des salariés qui ont exercé 510 heures et plus dans le spectacle vivant ont également travaillé dans d'autres secteurs culturels connexes.

Logiquement, les personnes qui ont effectué un volume d'emploi important dans le spectacle vivant se focalisent sur ce marché du travail.

C'est particulièrement le cas pour les personnels administratifs (5 % seulement ont une mobilité professionnelle externe dans les champs culturels connexes), ce constat étant corrélé au fait qu'il s'agit majoritairement de salariés permanents (CDI-CDD)⁵⁰ et/ou de salariés occupant des fonctions supports liées au fonctionnement, notamment les cadres.

19 % des salariés qui ont exercé moins de 100 heures dans le spectacle vivant ont également travaillé dans des secteurs culturels connexes.

Ces effectifs regroupent vraisemblablement différentes situations professionnelles sans qu'il soit possible de les identifier plus précisément dans cette étude⁵¹.

⁴⁸ Approche par salarié, identique à la partie II-2

⁴⁹ Secteurs culturels relevant du champ d'Audiens

⁵⁰ Cf. tableau 3

^{..}

⁵¹ Ces situations peuvent concerner des salariés occasionnels du spectacle vivant qui vivent d'une autre activité principale non culturelle, des jeunes en cours d'insertion ou des retraités en missions ponctuelles, des salariés en

La part des salariés ayant un très faible volume d'emploi dans le spectacle vivant et qui n'ont pas de mobilité professionnelle externe est notamment très élevée chez (graphique 15 et tableau 13) :

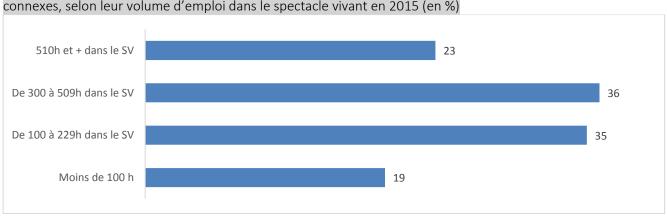
- les personnels administratifs, 14 % des salariés qui ont exercé moins de 100 heures dans le spectacle vivant a travaillé dans les champs culturels connexes ;
- les artistes, 17 % des salariés qui ont exercé moins de 100 heures dans le spectacle vivant a travaillé dans les champs culturels connexes.
 - Les salariés qui ont les plus fortes mobilités intersectorielles dans les secteurs culturels connexes sont ceux qui ont des situations professionnelles « intermédiaires » dans le spectacle vivant

Les salariés qui ont exercé entre 100 heures et 509 heures dans le spectacle vivant sont les plus nombreux à travailler également dans les secteurs culturels connexes (graphique 15 et tableau 13) :

- 35 % des salariés qui ont exercé de 100 heures à 229 heures dans le spectacle vivant ont des mobilités professionnelles externes dans les champs culturels connexes ;
- 36 % des salariés qui ont exercé de 300 heures à 509 heures dans le spectacle vivant ont des mobilités professionnelles externes dans les champs culturels connexes.

Les personnels administratifs du spectacle vivant sont les salariés qui ont les plus faibles mobilités externes dans les champs culturels connexes.

Les personnels techniques du spectacle vivant, à l'inverse, sont les salariés qui ont les plus fortes mobilités externes dans les champs culturels connexes.



Graphique 15 : Part des salariés du spectacle vivant qui ont travaillé dans d'autres secteurs culturels connexes, selon leur volume d'emploi dans le spectacle vivant en 2015 (en %)

grande précarité, des personnes qui cumulent différents statuts d'emploi (agents de la fonction publique ou assimilés, indépendants, auteurs...), des étrangers, des nouveaux entrants sur le marché du travail en fin de l'année considérée ou des personnes qui sortent du marché du travail, des salariés en arrêt maladie, des personnes au chômage, etc.

Tableau 13 : Part des salariés du spectacle vivant, selon leur volume d'emploi, qui ont également travaillé dans les autres secteurs culturels connexes en 2015 (en %)

	Moins de 100 h	de 100 à	de 300 à 509h	510h et +
	dans le SV	229h dans le	dans le SV	dans le SV
Ensemble des emplois*	19	35	36	23
Emplois artistiques *	17	37	36	33
Emplois de l'art dramatique *	35	50	43	38
Metteur en scène - Dramaturges	30	37	31	24
Artiste dramatique	37	51	45	41
Figurant	19	51	57	51
Emplois de la danse *	17	31	30	23
Chorégraphe	19	27	26	12
Maître de ballet	25	0	100	7
Danseur	17	31	31	24
Emplois de la musique et du chant *	13	34	35	35
Chef d'orchestre	18	22	24	31
Arrangeur musical	22	0	33	100
Musicien	13	35	37	39
Chef de chœurs	9	26	16	12
Chanteur	12	31	27	27
Autres emplois de la musique et du chant	28	33	38	34
Emplois du cirque et des arts visuels *	13	24	21	15
Artiste de cirque	13	28	23	16
Artiste visuel	13	24	22	25
Emplois de l'accompagnement artistique *	20	22	19	10
Transcripteur	100	100	0	0
Répétiteur	21	26	41	20
Animateur - Intervenant	17	22	18	7
Enseignant artistique	22	21	14	12
Autres emplois artistiques	19	38	29	39
Emplois techniques *	35	44	46	28
Emplois de la direction technique *	42	57	44	16
Directeur technique	43	46	39	9
Régisseur général	45	64	45	20
Responsable logistique	50	33	42	13
Emplois de la scène et de la machinerie *	18	33	41	28
Régisseur de scène, de plateau, de salle	21	41	42	17
Machiniste	18	32	41	32
Accrocheur - Rigger	32	36	44	41
Technicien de structure	16	21	33	16
Emplois des accessoires et des effets spéciaux *	8	31	27	20
Accessoiriste	39	36	36	24
Armurier	100	0	100	100
Technicien des effets spéciaux	4	27	12	13
Emplois de la lumière et de l'électricité *	35	40	47	30
Concepteur lumière	65	14	30	31
Régisseur lumière	29	34	46	23
Technicien lumière	31	42	48	38
Électricien	57	47	41	23
Emplois du son *	38 75	53 87	57 71	43 55
Concepteur son				
Régisseur son	39 31	48 51	56 56	33
Technicien son	79		75	49
Emplois de la vidéo et du multimédia*		81		48
Concepteur image-vidéo	80 66	50 67	100	20
Régisseur audiovisuel, vidéo			59 70	42
Technicien vidéo - Projectionniste	80	85	79	52

	Moins de 100 h dans le SV	de 100 à 229h dans le SV	de 300 à 509h dans le SV	510h et + dans le SV
Emplois du décors *	44	45	43	20
Décorateur- Scénographe	42	46	37	18
Technicien du bureau d'étude	52	30	20	8
Menuisier constructeur	48	48	46	18
Tapissier	37	32	48	24
Serrurier	24	14	29	16
Sculpteur	32	48	17	30
Peintre décorateur	57	50	61	38
Emplois du costume *	33	43	42	25
Concepteur de costumes	100	100	0	0
Costumier	43	48	43	24
Tailleur - Couturier	17	33	52	22
Teinturier	25	62	50	35
Habilleur	27	41	41	30
Linger - Magasinier	0	0	0	5
Emplois de la coiffure, du maquillage et des masques*	67	73	75	55
Coiffeur - Perruquier	68	62	71	51
Maquilleur	67	79	77	58
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment*	9	3	0	2
Gardien - Entretien	6	2	0	3
Agent de sécurité	20	27	0	0
Autres emplois techniques	32	34	37	18
Emplois de l'administration *	14	14	14	5
Emplois de la direction de structure *	40	13	10	5
Directeur	25	12	20	4
Responsable administratif et financier	33	8	12	3
Secrétaire général	0	0	0	2
Emplois de la production diffusion *	34	30	18	7
Administrateur de production / de tournées	60	50	23	8
Chargé de production - Chargé de diffusion	27	24	17	7
Programmateur artistique	38	38	17	8
Emplois de la commercialisation, billetterie *	12	6	12	3
Directeur commercial	59	0	10	3
Responsable billetterie	0	17	12	2
Agent de billetterie	10	6	16	3
Emplois de la communication *	21	13	10	3
Directeur de la communication	50	0	0	1
Chargé de la communication	20	5	8	3
Emplois de l'action culturelle et des relations avec le	27	9	4	2
Responsable des relations avec le public	71	0	0	1
Chargé des relations avec le public	25	9	5	2
Emplois de l'accueil *	6	10	13	6
Responsable de l'accueil	2	0	25	3
Attaché à l'accueil	6	11	8	5
Hôte	6	10	14	9
Emplois administratifs des services généraux *	18	8	9	3
Autres emplois de l'administration générale	48	25	27	6

^{*} Totaux dédoublonnés

Troisième partie

Les revenus salariaux

Rappel

Les salariés permanents de certaines structures du spectacle vivant ne sont pas comptabilisés dans cette étude du fait de la nature de la source statistique⁵², sans qu'il soit possible de les dénombrer précisément, ce diminue les revenus salariaux globaux.

⁵² Cf: Champ et nature des indicateurs, page 6.

III- 1 Rémunérations salariales dans le spectacle vivant

Les indicateurs de la sous-partie III-I permettent de connaître les revenus des salariés du spectacle vivant. Ils portent uniquement sur les salaires bruts⁵³ déclarés par les employeurs du secteur professionnel et hors secteur⁵⁴, cumulés sur l'année.

Afin de prendre en compte les cas de pluriactivité, chaque salarié est rattaché à un métier principal, par cumul de l'ensemble de ses salaires. Le métier principal est celui où la personne a perçu au moins 75% de son salaire $total^{55}$.

Les revenus issus d'autres activités salariées ou non salariées, les éventuelles allocations chômage ou les congés spectacle ne sont pas pris en compte.

La durée d'emploi n'est pas prise en compte. Ces indicateurs incluent des salariés ayant le spectacle vivant pour activité principale, et des salariés qui exercent d'autres activités principales mais qui ont eu des emplois à titre occasionnel dans le secteur.

Les écarts entre les niveaux de rémunérations sont très importants, témoignant de situations professionnelles hétérogènes, variant en fonction des domaines d'activités et auxquelles s'ajoutent vraisemblablement les effets des profils des salariés (genre et âges), types de contrat de travail (CDI, CDD et CDDU), durées d'emploi (temps plein ou temps partiel) et stratégies de carrière (spécialisation, pluriactivité dans et hors du secteur...), etc. (tableau 14).

Concernant les artistes de la musique et du chant qui sont les plus nombreux (63 893 salariés), la moitié d'entre eux a cumulé moins de 994 € de salaire brut en 2015 dans le spectacle vivant, ¼ a cumulé moins de 240 € et ¼ plus de 4 872 €. Etant donné la faiblesse des revenus d'une part et du volume des effectifs d'autre part, on peut supposer qu'une partie des effectifs inclus des personnes qui exercent également en tant qu'artistes de la musique et du chant dans d'autres secteurs (les éditions phonographiques, l'audiovisuel, le cinéma, les parcs de loisir et d'attraction, pour les établissements relevant de la fonction publique territoriale...), et/ou qui n'exercent pas en tant qu'artiste de la musique et du chant au titre de leur activité professionnelle principale⁵⁶.

Ce constat vaut probablement également pour les emplois de l'accompagnement artistique dont les rémunérations annuelles sont particulièrement basses, sachant néanmoins que seuls les employeurs relevant du secteur professionnel du spectacle vivant et hors secteur⁵⁷ sont ici pris en compte⁵⁸.

Concernant les techniciens, on observe que certains emplois offrent également des rémunérations annuelles très basses : 25 % des effectifs des techniciens ont une rémunération inférieure ou égale à 500€ dans les domaines de la scène/machinerie, les accessoires et effets spéciaux, la coiffure et le maquillage. Parmi eux, figurent probablement des salariés qui exercent également en dehors du spectacle vivant étant donné que les techniciens ont la plus forte mobilité professionnelle externe.

⁵⁵ 16 569 personnes sur les 190 429 salariés de départ, sont exclues de ces indicateurs car cumulant une activité (avec moins de 75 % du salaire total) dans plusieurs domaines.

⁵³ Salaires bruts non plafonnés après abattement pour frais professionnels déclarés par les employeurs.

⁵⁴ Champ du Guso

⁵⁶ Les professeurs de musique et de chant, ou tous autres métiers connexes ou sans rapport.

⁵⁸ Les structures d'enseignements artistiques ne sont pas prises en compte par exemple.

Concernant les personnels administratifs, les emplois les moins rémunérateurs concernent les domaines de l'accueil et de la commercialisation/billetterie, souvent exercés à temps partiel et par des jeunes entrant sur le marché du travail, notamment comme emploi temporaire d'appoint pendant leurs études.

Ce sont les emplois de la direction de structure qui ont la plus forte médiane : la moitié d'entre eux cumulent au moins 35 994 € de salaires bruts en 2015 dans le spectacle vivant. Il s'agit aussi du domaine où la part des CDI est la plus forte.

Tableau 14 : Répartition⁵⁹ des salaires annuels par domaine d'activité principal, en 2015

	Nb de salariés	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile
Emplois de l'art dramatique	23 324	653	3 218	8 040
Emplois de la danse	9 021	414	2 339	6 896
Emplois de la musique et du chant	63 893	240	994	4 872
Emplois du cirque et des arts visuels	2 491	624	3 240	8 757
Emplois de l'accompagnement artistique	3 361	277	889	2 961
Autres emplois artistiques	1 532	183	717	5 185
Emplois de la direction technique	2 169	11 470	25 669	39 552
Emplois de la scène et de la machinerie	8 393	420	3 037	11 061
Emplois des accessoires et des effets spéciaux	1 207	232	513	2 048
Emplois de la lumière et de l'électricité	4 943	2 443	10 430	17 537
Emplois du son	5 134	1 043	7 550	15 149
Emplois de la vidéo et du multimédia	2 679	500	1 681	7 305
Emplois du décor	2 948	1 620	6 517	14 686
Emplois du costume	2 277	1 432	5 947	12 039
Emplois de la coiffure, du maquillage et des masques	906	393	1 614	7 693
Emplois de gardiennage et sécurité du bâtiment	915	618	2 816	13 535
Autres emplois techniques ou non précisés	3 807	564	2 655	12 966
Emplois de la direction de structure	3 065	22 500	35 994	53 088
Emplois de la production diffusion	6 976	3 767	10 415	21 001
Emplois de la commercialisation, billetterie	2 282	1 366	10 396	25 920
Emplois de la communication	2 519	3 483	14 578	26 267
Emplois de l'action culturelle et des RP	1 237	6 234	17 496	25 500
Emplois de l'accueil	7 077	285	841	2 547
Emplois administratifs des services généraux	4 013	5 883	17 498	26 736
Autres emplois de l'administration générale	247	1 603	16 838	31 800

Source: Audiens / OPMQC-SV

Rappel : les salariés permanents de certaines structures du spectacle vivant ne sont pas comptabilisés dans cette étude du fait de la nature de la source statistique⁶⁰, sans qu'il soit possible de les dénombrer précisément, ce diminue les revenus salariaux globaux.

⁵⁹ La répartition en quartile permet de fractionner une population en quatre parts égales, de sorte que chaque part représente ½ des effectifs.

⁶⁰Cf: Champ et nature des indicateurs, page 6.

III- 2 Revenus complémentaires des salariés du spectacle vivant qui travaillent également dans les secteurs culturels connexes

Les indicateurs de la sous-partie III-2 permettent de connaître la répartition des revenus salariaux complémentaires des salariés du spectacle vivant qui travaillent également dans les secteurs culturels connexes. Ils portent sur l'ensemble des salariés ayant exercé dans le spectacle vivant (secteur professionnel et hors secteur⁶¹), répartis selon leur métier principal, et dans les autres secteurs culturels connexes (relevant du champ d'Audiens)

Les autres secteurs culturels pris en compte relevant du champ d'Audiens sont :

- la production audiovisuelle
- o la production cinéma
- la télédiffusion
- la radiodiffusion
- o la prestation technique du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (noté SE dans les graphiques)
- les éditions phonographiques
- o l'animation socioculturelle
- o les espaces de loisirs
- o autres (communication, publicité, casinos, presse, mannequinat...)

L'enseignement artistique n'est pas pris en compte.

Les salariés qui exercent également dans d'autres secteurs culturels connexes au spectacle vivant travaillent en grand nombre dans l'audiovisuel-télé-cinéma

47 % des revenus des salariés du spectacle vivant qui ont également travaillé dans un autre secteur culturel connexe proviennent de l'audiovisuel- cinéma-télédiffusion : 27 % de la production audiovisuelle, 13 % de la production cinéma et 7 % de la télédiffusion.

Les revenus complémentaires des artistes (graphique 16)

22% des revenus de salariés ayant exercé un emploi artistique dans le spectacle vivant et ayant travaillé dans d'autres secteurs culturels connexes sont issus de la production audiovisuelle.

Les artistes dramatiques ont exercé principalement dans la production audiovisuelle et le cinéma.

Les artistes de la danse ont exercé principalement dans les espaces de loisirs.

Les artistes de la musique ont exercé principalement dans l'animation socioculturelle et les éditions phonographiques.

Les artistes de cirque ont exercé principalement dans l'animation socioculturelle et les espaces de loisir.

Les revenus complémentaires des techniciens (graphique 17)

33 % des revenus des salariés ayant exercé un emploi technique dans le spectacle vivant et ayant travaillé dans d'autres secteurs culturels connexes sont issus de la production audiovisuelle.

Les techniciens de la direction technique, de la scène/machinerie, de la lumière ont principalement exercé dans la production audiovisuelle.

Les techniciens du son ont principalement exercé dans la prestation technique audiovisuelle.

Les techniciens du décor ont exercé principalement dans la production cinéma.

_

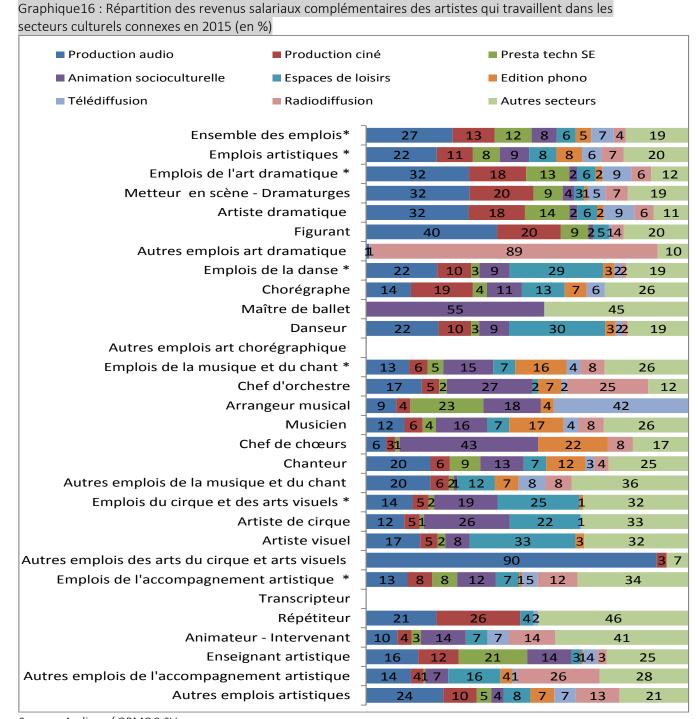
⁶¹ Champ du Guso

Les revenus complémentaires des personnels administratifs (graphique 18)

38 % des revenus des salariés ayant exercé un emploi technique dans le spectacle vivant et ayant également travaillé dans les secteurs culturels connexes sont issus de la catégorie « autre », plus disparate, qui regroupe : la communication, publicité, casinos, presse, mannequinat...

Les personnels de la direction de structure ont principalement exercé dans l'animation socioculturelle. Les personnels de la production/diffusion ont principalement exercé dans la production audiovisuelle et « autres⁶² ».

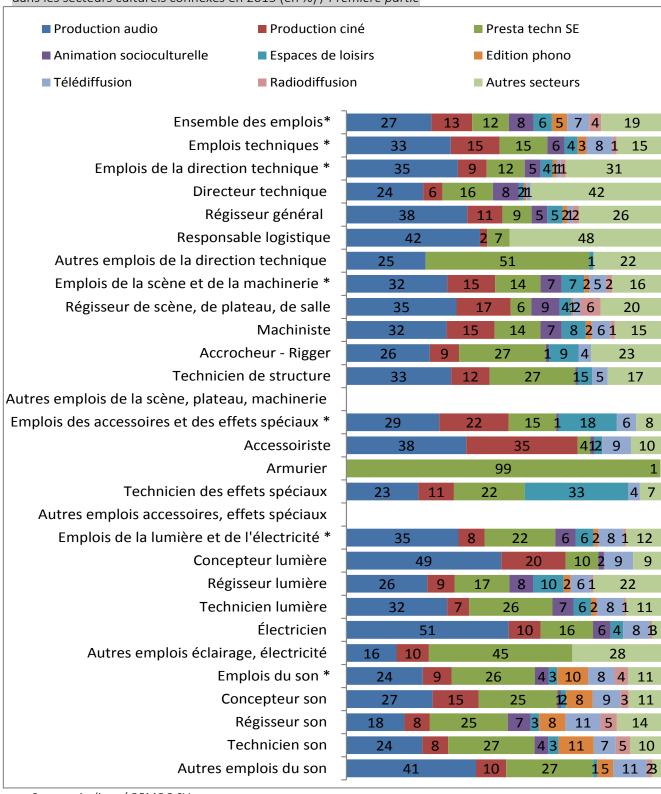
Les personnels de la commercialisation/billetterie ont très majoritairement exercé dans la catégorie « autres ».



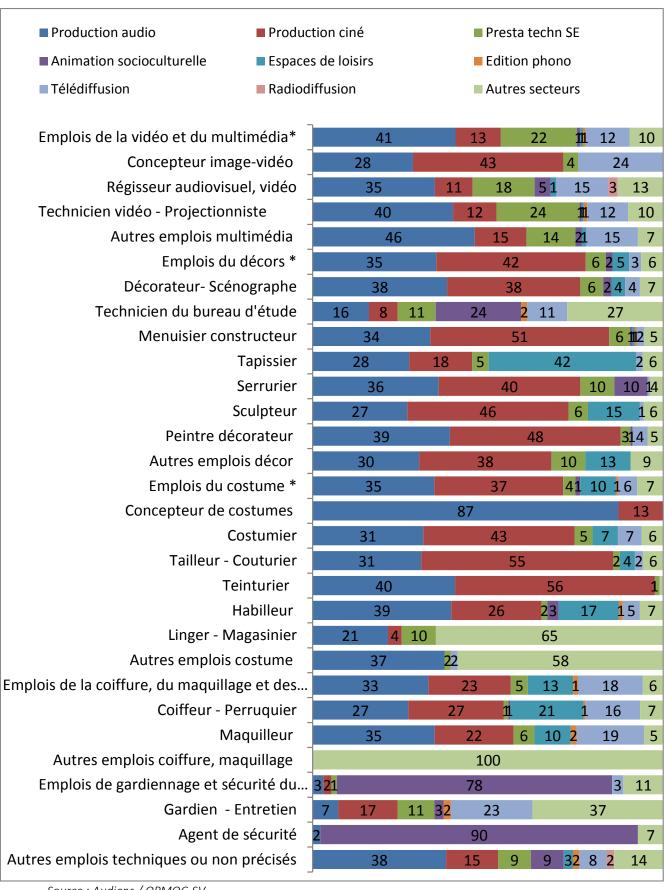
Source : Audiens / OPMQC-SV

 62 Communication, publicité, casinos, presse, mannequinat...

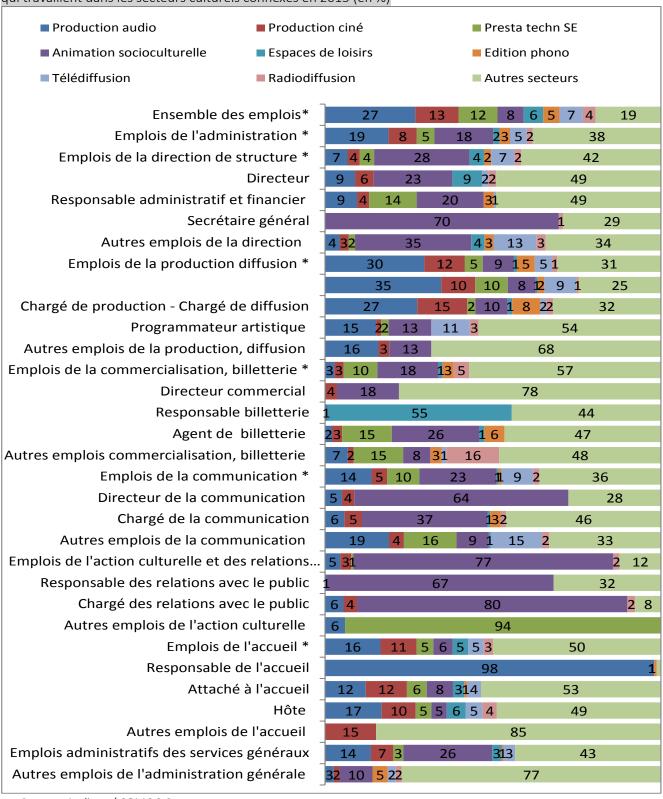
Graphique 17 : Répartition des revenus salariaux complémentaires des techniciens qui travaillent dans les secteurs culturels connexes en 2015 (en %) / *Première partie*



Graphique 18 : Répartition des revenus salariaux complémentaires des techniciens qui travaillent dans les secteurs culturels connexes en 2015 (en %) / Deuxième partie



Graphique 19 : Répartition des revenus salariaux complémentaires des personnels administratifs qui travaillent dans les secteurs culturels connexes en 2015 (en %)



Points clés

Un grand nombre de métiers qui coopèrent

L'organisation du travail dans le secteur du spectacle vivant repose sur une forte culture des métiers qui constituent des repères identitaires fiables. Soit près de 200 métiers emblématiques artistiques, techniques et administratifs relevant de nombreux domaines de spécialités. Très spécialisés, ces métiers requièrent des compétences spécifiques et pour la majorité d'entre eux, un niveau de qualification élevé. Certains occupent un grand nombre de professionnels alors que d'autres concernent des effectifs très restreints. Ainsi parmi les artistes interprètes, les musiciens et chanteurs constituent près des 2/3 des effectifs, et parmi les techniciens, les professionnels de la lumière et du son constituent près de la moitié des effectifs.

Des situations professionnelles très variées

« L'approche métier ⁶³» confirme l'hétérogénéité des situations professionnelles des salariés du spectacle vivant et fait apparaître des disparités liées à la fois aux profils des personnes (genres et âges), aux types d'emplois exercés (nature du travail), aux postes occupés (niveaux de qualification, contrats de travail, durées du travail et rémunérations⁶⁴...) et aux contextes d'exercices (secteurs et tailles des employeurs). Il est donc difficile de proposer une modélisation des parcours des salariés du spectacle vivant, du fait de l'hyper individualisation du marché du travail.

Une répartition des emplois très sexuée

L'organisation du travail repose sur une division très sexuée selon l'emploi exercé. Bien qu'encore très marquée, et reflétant les stéréotypes socio-culturels, les études disponibles⁶⁵ montrent qu'un rééquilibrage tendanciellement plus égalitaire est à l'œuvre avec le renouvellement des générations, et la mise en œuvre de pratiques et de politiques plus incitatives. Néanmoins actuellement, les emplois de direction (artistique, technique et administrative), et les avantages associés à ces positions professionnelles (statut cadre, rémunérations plus élevées, temps complet, emplois permanents...), sont encore largement occupées pas les hommes.

Des effets d'âges très marqués

La majorité des salariés a moins de 46 ans. Le jeunisme de certains emplois en particulier indique qu'il existe des métiers d'entrée dans le secteur. Cependant ils n'offrent pas tous les mêmes perspectives d'évolution professionnelle et de sécurisation des carrières, selon qu'il existe des filières de mobilités permettant l'accès à des postes plus qualifiés et attractifs, et /ou plus pérennes. On observe ainsi globalement une forte érosion des effectifs passé 45 ans. Elle est particulièrement élevée dans les domaines administratifs, alors que le volume d'emploi des artistes interprètes se maintient proportionnellement plus fortement, même s'il décroit également très sensiblement, ce qui s'explique sans doute par des motivations très différentes selon les professions exercées.

Quant aux emplois occupés par les salariés les plus âgés (les concepteurs, les encadrants et les postes de direction de service ou de structure), ils témoignent de l'importance du rôle de l'expérience dans les professions du spectacle vivant et montrent qu'il existe de réelles possibilités d'évolutions au sein du secteur.

⁶³ Mesure des effectifs de salariés selon l'(les)emploi(s) exercé(s).

⁶⁴ Bien que non mesurés ici, la durée d'emploi et les rémunérations sont des facteurs déterminants pour analyser les parcours d'emploi. Ces indicateurs ont notamment été exploités de façon détaillée par l'Observatoire prospectif des métiers du spectacle vivant dans l'étude : « Diagnostic comparé de la situation de l'emploi et de la formation professionnelle » 2015.

⁶⁵ Notamment « Hommes et femmes dans le spectacle vivant, regard sur la parité de l'emploi en 2013 », portrait statistique OPMQC-SV / Audiens septembre 2015

Des pluriactivités disparates

La majorité des salariés du spectacle vivant sont mono-actifs⁶⁶. Concernant les salariés pluriactifs⁶⁷, environ 1/4), par choix de carrière ou par obligation, le cumul de métiers parait plus naturel et/ou facilité entre certains d'entre eux. Les artistes interprètes ont tendance à cumuler uniquement des emplois artistiques ou connexes à la pratique artistique, tandis que les techniciens et les personnels administratifs, ont un spectre de mobilité plus large y compris dans les domaines artistiques, démontrant l'acquisition d'un large portefeuille de compétences de natures très différentes.

La mono-activité ou pluriactivité semblent ainsi dépendre des stratégies individuelles mais aussi des cultures professionnelles de chaque domaine et de leurs environnements socio-économiques, des possibilités de progression de carrière au sein de filières d'emplois, de l'acquisition de compétences transversales, de l'existence de réseaux de cooptation facilitateurs... c'est-à-dire de multiples facteurs combinés qui rendent les parcours uniques et parfois atypiques.

Des sources de revenus multiples

La disparité du volume d'emploi et des revenus salariaux dans le spectacle vivant indique qu'une partie des salariés n'exerce pas leur métier principal à temps plein sur l'année. Ils sont donc amenés à exercer d'autres emplois plus ou moins connexes, dans le secteur ou en dehors. Néanmoins il reste difficile d'apprécier la part des salariés précaires qui ne parviennent pas à vivre de leur activité de ceux qui « font carrière » en cumulant différents emplois par des mobilités professionnelles que leur permettent leurs spécialités et compétences.

⁶⁶ Exercer un seul métier au sein du spectacle vivant (les emplois exercés hors du spectacle vivant n'étant pas pris en compte dans cette étude).

⁶⁷ Exercer plusieurs métiers au sein du spectacle vivant (les emplois exercés hors du spectacle vivant n'étant pas pris en compte dans cette étude).



L'Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant est dirigé par la CPNEF:SV. L'Afdas assure sa gestion.

CPNEF:SV - COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT
OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS, DES QUALIFICATIONS ET DES COMPÉTENCES DU SPECTACLE VIVANT
48 RUE SAINT-HONORÉ 75001 PARIS TÉL.: 01 40 26 12 58 INFO@CPNEFSV.ORG WWW.CPNEFSV.ORG